

La Lettre

de Villers

JANVIER
2016
n°134

À LA UNE

**Les vœux
du maire**



**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2016**

A votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 10h à 12h (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00
Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@villers.fr

Maire
Jean-Paul Durand

Adjoints
Pierre Aubin
Délégations du maire
Travaux voirie et bâtiments
Sécurité publique
Gestion des marchés
Gestion du matériel et des véhicules
Circulation, stationnement.

Patricia Forin
Enfance et vie scolaire
Gestion de la plage projets et embellissement
Office de tourisme animation culture, et Villare.
Reçoit sur rdv

Catherine Vincent
Environnement, vie des quartiers et cadre de vie (gestion des ordures ménagères et tri sélectif), espaces verts, sentiers pédestres, marais.
Vie associative, jeunesse et sport.
Reçoit sur rdv

Monique Bécél
Social et 3e âge, gestion du CCAS, cimetière, logement, Malpelo.
Permanence tous les vendredis de 10h30 à 12h à la mairie annexe.

Bernard Lamorlette
Urbanisme, aménagement et patrimoine.
Reçoit sur rdv

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tout renseignement et inscription, contactez le 20 31 81 59 33.

Permanences

- Lundi de 13h30 à 17h00
- Mardi de 9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR. Tel 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, uniquement sur rendez-vous à la Mairie annexe 8 rue Boulard. tel au 3646 pour prendre rendez-vous..

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados.
Antenne de Villers, mairie annexe, 8 rue Boulard 06 07 09 44 30

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elles ont lieu, chaque mardi, à la mairie annexe de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. pour rendez-vous au 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. Contact Jean Simon 02 31 87 14 12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animations, festivals). Il suffit d'envoyer un E-mail à contact@tourismevillers.com.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2000, doivent se faire recenser entre les mois de janvier à avril 2016 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
■ Du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
■ En mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Coeur Côte Fleurie»

Horaires d'ouverture : toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Du 15 avril au 15 septembre dimanche matin de 10h à 12h.
Ramassage des encombrants le 1er lundi de chaque mois.

Ramassage des déchets verts herbes branchages, les 2e et 4e lundis de chaque mois.

Conteneurs. place du 11 novembre, parking Villers 2000, rond point des Tennis, Bois Lurette, parking Comtesse de Béarn, avenue de la Brigade Piron face Vé Maine, place Loutrel, angle rue des Martrois et avenue des Gabions, avenue Jean Moulin.

Services Techniques

Chemin du Château tél 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours suivants :

- Encombrants : 1er lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin)
- Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois (dépôt obligatoire avant 7h le matin) En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Lorsque le jour de collecte des encombrants ou des déchets verts est un lundi férié, la collecte s'effectue le lendemain. Il faut donc impérativement déposer les déchets sur la voie publique le lundi soir et non le dimanche soir.

Collecte des ordures ménagères

■ LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue de - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt.d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINTFERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

■ MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

■ SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

■ DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.



4 Les vœux du maire



25 APS, la police municipale intervient à l'école



35 Paléospace, un nouveau dino de métal

Jusqu'au 15 mars !



Expo temporaire, Museums 3D

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 4 Les vœux du maire
- 7 Conseil municipal du 25 septembre
- 9 De la ZPPAUP à l'AVAP la mise en enquête publique
- 10 Conseil municipal du 4 décembre
- 12 Entretiens avec deux conseillères municipales
Géraldine Ginestet et Françoise Lechau
- 13 Au travail avec Joël Hamelin,
directeur des services techniques
- 14 Les travaux
- 15 L'environnement
- 16 Les commémorations
- 18 Villers en habits de fêtes
- 19 Le repas pour les seniors, les colis aux anciens
et la galette des rois

A L'ÉCOLE

- 21 Le marché médiéval
- 22 La semaine du goût
- 23 Périscolaire, la programmation informatique
- 24 Noël à l'école
- 25 Périscolaire, la police municipale intervient

LA VIE AU VILLARE

- 26 Les expos

LES ASSOCIATIONS

- 29 Les Anciens Combattants
l'Amicale des Parents d'élèves
- 30 Villers Accueil
- 31 Les commerçants et artisans de Villers
- 32 Le jumelage et l'association paléontologique
- 33 Les sports, pétanque, tennis et équitation

LE PALEOSPACE

- 34 Les nuits des squelettes
- 35 Un nouveau dino de métal
- 36 Museums 3D, la nouvelle exposition temporaire
- 37 Le tournoi d'échecs et les contes du marais

L'OFFICE DE TOURISME

- 38 La fête de la coquille, retour sur images
- 40 Une fête d'Halloween très réussie
- 42 Le marché de Noël, retour sur images
- 44 L'agenda de l'hiver
- 46 Interview, Xavier Le Guevellou fait le point sur les
animations

ETAT CIVIL



LES VOEUX DU MAIRE

Chers amis Villersois, Villersaises, merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des Vœux.

C'est à la fois l'occasion de se réunir, de discuter ensemble et pour nous de vous présenter le bilan de nos actions de l'année 2015 et de se projeter dans cette nouvelle année.

L'année précédente, je vous avais très largement fait part de nos inquiétudes financières compte tenu de la baisse annoncée des dotations de l'état et de la hausse des prélèvements de celui-ci vis à vis des collectivités territoriales.

Cela s'est traduit pour Villers par une perte de recettes en provenance de l'état par rapport à 2014 de 180 000 €.

Je vous avais dit que nous devons faire d'importants efforts de gestion et nous les avons faits : Pas de nouvelles embauches suites aux départs en retraites, moins de saisonniers et donc diminution de la masse salariale.

Des efforts ont été réalisés à tous les niveaux dans tous les services : la chasse au moindre gaspillage, achats groupés, optimisation du rendement tout en maintenant et en améliorant les conditions de travail...

Cela a nécessité une attention de tous les instants et aujourd'hui cette cérémonie me donne l'occasion d'adresser publiquement tous mes remerciements à l'ensemble du personnel communal avec à leur tête Monsieur TAJAN, directeur général des services et monsieur HAMELIN, directeur des services techniques, sans oublier bien évidemment mes collègues adjoints et conseillers.

Au début de notre mandat je leur avais dit que nous formions une équipe, élus et personnels, et je suis très heureux de constater que cela se vérifie au quotidien.

Le bilan comptable de 2015 est en cours de finalisation et nous constatons déjà que nos efforts ont porté leurs fruits : le bilan sera vraiment positif, ce qui va permettre de poursuivre les travaux dans notre commune dans de bonnes conditions financières mais la vigilance reste absolument nécessaire.

A côté des bouleversements financiers qui touchent toutes les Collectivités Territoriales nous vivons une véritable révolution organisationnelle.

- 1/ redécoupage des cantons
- 2/ regroupement des régions
- 3/ changement du périmètre des communautés de communes
- 4/ modification des compétences obligatoires de celles-ci : la collecte des déchets ménagers et le tourisme deviendront de la compétence des communautés de communes à partir du 01 janvier 2017.

Il a été nécessaire de se préparer à ces changements sur le plan de l'organisation des services et sur le plan financier.

Le transfert de la collecte des déchets ménagers comprend le transfert du personnel, des matériels et bien évidemment aussi son financement.

Jusqu'à présent la taxe prélevée par la commune comprenait ce service mais également tout ce qui contribuait à réaliser la propreté générale de la commune et de la plage.

Imaginez ce qui se serait passé si nous avions perdu l'intégralité de cette recette !!

Un travail minutieux avec l'aide des services des finances publiques nous a permis de réajuster cela et c'est pourquoi la taxe de collecte des ordures ménagères a baissé sur votre relevé d'impôt foncier et en contre partie vous avez vu une légère hausse de la taxe d'habitation pour qu'au final le bilan soit neutre pour vous.

Quels travaux ont été réalisés en 2015 ?

1/ les trottoirs Boulevard Pitre Chevallier, la place et la côte de la gare. L'urgence était là pour des raisons de sécurité des personnes.

2/ de même dans le parc San Carlo un pont et des rambardes ont été refaits. Des travaux d'élagage et d'abatage d'arbres morts devenus très dangereux ont été réalisés en urgence selon les recommandations de l'ONF (Office National des Forêts).

3/ lancement des travaux d'enfouissement des réseaux dans le quartier des Bosquets avec en préliminaire le changement des canalisations de gaz et des réseaux électriques.

4/ la réfection du passage piéton à l'intersection de la rue piétonne et de la rue Foch signe le début de la mise aux normes de tous nos passages piétons selon la réglementation d'accessibilité.

5/ Au niveau de la salle panoramique où nous nous trouvons aujourd'hui, suppression du matériel utilisant le gaz dans la cuisine et son remplacement par des chambres chauffantes électriques, réfection de la coupole et pour finir le remplacement de la moquette, du mobilier de cette salle panoramique par l'EPIC Office de Tourisme et d'Animation qui est le gestionnaire de la location des salles communales.

6/ dans la zone du Marais, petit à petit plus de bancs. Un nouveau dinosaure est arrivé, un stégosaure, il a été réalisé par un lycée professionnel de Flers.

Installation d'un glacier à côté de la location de vélos.

Une ferme pédagogique a vu le jour et la personne qui gère cette ferme a permis le sauvetage de nos ânes car, victimes de suralimentation, ils présentaient une maladie, la fourbure, qui mettait leurs vies en grand danger.

7/ Nous avons voulu faciliter la mobilité à l'intérieur de Villers tout en protégeant l'environnement et l'antique petit train ayant rendu l'âme nous l'avons remplacé par une navette hippomobile. De plus une location de vélos électriques à l'année avec un tarif défiant toute concurrence est proposée pour les résidents Villersois.

8/ des modifications de mode de fleurissement ont permis de diminuer considérablement les coûts de personnel tout en préservant l'attrait de notre commune.

9/ Villers possède un patrimoine architectural très riche et nous nous étions doté pour le préserver d'une ZPPAUP, zone de protection du patrimoine architecturale et paysager, depuis 2009.

La loi oblige ces ZPPAUP à évoluer en AVAP, Aire de Mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine afin de prendre en compte les nouvelles technologies et de mieux préserver l'environnement.

Cela n'entraînera pas de réels bouleversements pour Villers car notre ZPPAUP, est très récente et avait déjà bien pris en compte ces éléments mais la création de ce nouveau document dont la lisibilité avec le document d'urbanisme auquel il se superpose a été considérablement améliorée, a représenté un énorme travail.

ALORS QUE SE PASSERA T-IL EN 2016 ?

Nous avons hélas toujours des inquiétudes financières car nos recettes vont continuer à baisser et aujourd'hui il est impossible de savoir exactement dans quelle proportion ! En plus l'état se réserve le droit de modifier cela en cours d'année selon ses nécessités économiques !!!

Autre mauvaise nouvelle, les CRS qui participent à la surveillance de nos plages, ne seront présents qu'un mois à partir du 20 juillet et non plus pendant toutes les vacances d'été.

Les raisons : la restriction des effectifs et des budgets, le plan Vigipirate et l'EURO de FOOT. Les conséquences : l'augmentation de la charge financière pour la commune en recrutant plus de sauveteurs civils tout en espérant en trouver.

La surveillance de la plage et de la baignade est absolument essentielle pour une station touristique balnéaire comme la nôtre !

Sur le plan de l'environnement :

Nous allons poursuivre l'entretien du Parc San Carlo selon les recommandations de l'ONF. La partie la plus visible sera des travaux d'élagage le long de la route de Dives.

Une gestion plus écologique des espaces verts du marais sera réalisée en faisant intervenir le cheval à la place du tracteur.

Nous devons intensifier la lutte contre la mousse qui nous envahit et de nouveaux traitements vont être essayés. Pour le bien de la planète les anciens traitements très bien connus pour leur efficacité sont totalement interdits maintenant.

Le Pôle Médical Bagot va se voir renforcé grâce à l'arrivée à la mi janvier d'une Orthoptiste et d'une Orthophoniste.

Nous avons la volonté de commencer à équiper Villers de toilettes publiques automatiques qui présentent de nombreux avantages : disponibilité 24h/24, d'être toujours propres car il y a un lavage automatique après chaque passage et moins d'intervention de personnel.

Mais cela à a un coût non négligeable et cela ne pourra se faire que progressivement.

Sur le plan des travaux :1/ il nous faut faire la fin du Boulevard Pitre chevalier à savoir les enrobés.

2/ il faut faire la jonction piétonne entre la Côte de la Gare et la Brigade Piron au niveau du petit pont.

3/ nous allons réaliser un trottoir avenue Jean Moulin pour relier le plan d'eau au chemin des rangs sans avoir à traverser la route. En même temps nous étudions comment faire ralentir la vitesse des automobiles sur cet axe. Les dispositifs et les aménagements nécessaires seront opérationnels avant l'été prochain.

4/ nous poursuivrons la rénovation des terrains du club de tennis avec la réfection des grillages de 6 courts, les derniers courts en terre battue. Il ne restera plus que les trois terrains en durs à rénover.

5/ Les travaux GDF et EDF rue Maréchal Foch sont en cours. Ce sont de très importants travaux absolument nécessaires qui entraînent la fermeture de cette rue jusqu'au début du mois de février.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés que cela occasionne et sachez que nous pesons de toute notre force sur les entreprises pour que cette fermeture de rue soit la plus courte possible.

LES COMMERCES RESTENT TOUS ACCESSIBLES ET OUVERTS. NE LES OUBLIEZ PAS !

6/ La première tranche d'effacement des réseaux dans le quartier des Bosquets va débuter selon le plan pluriannuel établi avec le SDEC, Syndicat Départemental d'Electricité du Calvados.

7/ Peut être verrons nous enfin la première tranche des travaux de rénovation de l'Eglise. Les méandres de l'administration sont impressionnants !

8/ ensuite ?? nous gardons toujours la volonté de refaire le plus rapidement possible des voiries qui sont en très mauvais état comme la rue de la Rosière et la rue du Méridien, la rue Clémenceau, sans oublier le revêtement de la digue Ouest mais ... la date de réalisation de ces travaux dépendra des finances.

Après une sérieuse réflexion il est maintenant absolument nécessaire d'équiper notre commune d'un système de Vidéo-Protection.

Je dis bien vidéo-protection et non vidéosurveillance, vous verrez un peu plus loin la différence.

Les actes d'incivilités ne font que croître : destruction de mobiliers urbains, vols de plantes (pour exemple le petit parterre à l'entrée de Villers par la gare où toutes les plantes sont systématiquement volées dès qu'elles sont mises!, résultat nous n'en mettons plus), vandalisme en tout genre...

A titre d'exemple sur les 30 derniers jours, vol de 3 sapins de Noël, saccage à 2 reprises du bonhomme de neige devant l'Office de Tourisme, vol et saccage à plusieurs reprises des luminaires des toilettes publiques derrière le marché. Ailleurs ceux sont des ampoules électriques qui sont régulièrement volées.

C'en est assez !!!

Le système qui sera mis en place respectera totalement la vie privée et les images seront enregistrées et stockées environ 15 jours dans un endroit ultra-sécurisé et seules la Gendarmerie et la Police Municipale pourront les visualiser en cas d'événement délictueux avéré et après en avoir fait la demande écrite auprès du Maire et en avoir obtenu son accord.

Au début de 2017, comme je vous l'ai dit, la collecte des déchets ménagers sera sous gestion communautaire et cela demande un travail énorme de préparation afin que ce transfert se passe dans de bonnes conditions car aucune des 11 communes de notre communauté de communes n'a la même façon de procéder!

Ce chantier colossal est déjà en route et va se poursuivre pendant toute cette année.

Je renouvelle mes vœux de courage et de persévérance à nos collègues qui se sont attelés à cette tâche.

La période que nous vivons est une période de très grande mutation associée à une période économiquement très difficile pour tous, pour les collectivités comme pour vous sur vos budgets personnels.

Sans relâche notre objectif est que Villers traverse au mieux cette période instable et ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons.

Je compte sur chacun de vous pour cela et je vous assure que vous pouvez compter sur l'engagement indéfectible de votre Equipe Municipale pour parvenir à ce résultat.

Il serait possible de dire encore beaucoup de chose mais je suis bavard et j'ai déjà monopolisé votre attention trop longtemps.

Alors en mon nom, au noms de mes collègues adjoints et conseillers je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Merci de votre attention.

Jean-Paul Durand,
maire de Villers-sur-Mer

Vie communale

Conseil municipal du 25 septembre 2015

AVAP (Aire de Mise en Valeur du Patrimoine) BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET

Notre commune de Villers sur mer s'est dotée en 2009 d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) dans le but de protéger son patrimoine qui participe grandement au charme de notre station touristique.

La loi oblige maintenant les ZPPAUP à évoluer en AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) afin de mieux prendre en compte la protection de l'environnement en intégrant les économies d'énergie, les nouveaux matériaux de construction et les nouvelles sources d'énergie.

Les six années de fonctionnement de notre ZPPAUP nous ont permis de voir tout l'intérêt d'un tel document pour la préservation du patrimoine de Villers sur mer et il était impensable de le voir disparaître.

Notre ZPPAUP, étant très récente, avait déjà très largement intégré toutes ces données et c'est pourquoi son évolution en AVAP va se faire toute en douceur.

Nous avons donc entamer les travaux d'élaboration du document de l'AVAP en reprenant très largement celui de la ZPPAUP en corrigeant les petites anomalies constatées pendant ces six années et en améliorant sa lisibilité notamment avec le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Aujourd'hui après de nombreuses réunions de travail avec Monsieur LAPRIE SANTENAC, architecte des bâtiments de France (ABF), Madame VIGNERON, responsable de l'urbanisme à la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie et la commission locale AVAP ainsi qu'une vaste concertation (deux réunions publiques largement annoncées, un cahier d'observation à la disposition de tous en mairie, six panneaux d'exposition en mairie, un point presse en présence de l'ABF.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan de cette concertation et d'arrêter le projet d'AVAP afin que celui-ci puisse être soumis pour avis à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, au conseil du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et à la Commission Régionale de protection des Sites.

Ensuite viendra le temps de l'enquête publique et enfin l'été prochain l'arrêté de constitution de cette AVAP par Monsieur le Préfet.

Après délibération, le projet d'AVAP de Villers Sur Mer a été adopté à l'unanimité.





ÉGLISE INTÉGRATION DU PÉRIMÈTRE DE CLASSEMENT EN CONFORMITE DE L'AVAP

Avec la mise en place de l'AVAP, il convient de mettre en conformité le périmètre de l'Eglise classée de VILLERS SUR MER avec celui de l'AVAP.

Ainsi, dans le cadre de la transformation de la ZPPAUP en AVAP, l'Architecte des Bâtiments de France propose la modification du périmètre de l'église, classée monument historique. Le diagnostic de l'AVAP a repéré et identifié l'ensemble des éléments bâtis et non bâtis qui présentent des caractéristiques intéressantes d'un point de vue historique, architectural, urbain et paysager.

Le périmètre de l'AVAP prend donc en compte l'ensemble des enjeux patrimoniaux y compris ceux des espaces situés dans les abords de l'Eglise.

C'est pourquoi il est proposé de modifier le périmètre de protection de l'église en tenant compte de la délimitation du périmètre de l'AVAP.

De cette manière, les dispositions de l'AVAP s'appliqueront à l'intérieur de son périmètre où les effets des abords de l'Eglise seront suspendus.

Il s'agit ainsi de simplifier l'instruction des dossiers.

Considérant la circulaire relative aux aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine en date du 2 Mars 2012, il est recommandé d'organiser une enquête unique portant à la fois sur l'AVAP et sur le périmètre de protection modifié en application des dispositions de l'article L123-6 du Code de l'environnement.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AU QUARTIER DES BOSQUETS

La Commune de Villers va procéder, avec le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC énergie) à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication dans le quartier des Bosquets.

"Une opération qui s'étalera sur plusieurs années" précise Jean-Paul Durand, maire de Villers.

Phase 1. Le coût total de cette opération est estimé à 74 693 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 30 %, sur le réseau d'éclairage de 10 % et 20 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à 52 438 €, réductions faites des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

" Nous allons solliciter l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement. Le début des travaux est souhaité pour le 4e trimestre de l'année 2016 en raison des contraintes budgétaires" informe Pierre Aubin, premier adjoint au maire chargé des travaux.

Les ouvrages seront construits par le SDEC Energie sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau.

" Le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive, de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de l'élaboration du projet définitif ou d'un changement dans les modalités d'aides" poursuit-il.

La phase 2 aura lieu au 4e trimestre 2017. Le coût total de cette opération est estimé à 161 021 € TTC, la participation communale est estimée à 115 503 €.

La phase 3 aura lieu le 4e trimestre de l'année 2018. Le coût total de cette opération est estimé à 319 027 € TTC dont 226 545 € à la charge de la commune.

La phase 4 aura lieu au 4e trimestre 2019. Le coût total de cette opération est estimé à 286 046 € TTC dont 200 677 € à la charge de la commune.

La phase 5 aura lieu au 4e trimestre 2020. Le coût total de cette opération est estimé à 216 375 € TTC dont 153 792 € à la charge de la commune.

RETROCESSION TERRAIN CLOS DES CHAMPS RABATS

Il convient de procéder à une régularisation de surface de terrain au Clos des Champs Rabats.

En effet, en vue de la prochaine cession par la SCI LE BAYON, le nouvel acquéreur souhaite que la superficie indiquée dans l'acte corresponde à la réalité.

Il convient donc de rétrocéder les quelques mètres carrés à l'euro symbolique au nouvel acquéreur-Mr et Mde LAMARE Charly et ce pour qu'il y ait conformité entre réalité et document d'arpentage.

DE LA ZPPAUP À L'AVAP, MISE EN ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération en date du 25 septembre 2015 présentant le bilan de la concertation publique, le Conseil Municipal a arrêté le projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.) de Villers-sur-mer qui remplacera la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager actuellement en vigueur.

A Villers-sur-Mer, l'évolution entre ZPPAUP et AVAP se fait en douceur car :

- La ZPPAUP de Villers-sur-Mer est récente, les objectifs de développement durable étaient déjà bien présents dans le document

- Un travail de terrain très approfondi a été effectué lors de l'étude sur la ZPPAUP

- L'analyse des enseignements des années d'expérience issues de l'application de la ZPPAUP permet d'envisager une simplification du règlement, une adaptation du périmètre d'un secteur, des compléments à apporter au diagnostic, une réflexion sur le classement du patrimoine...

- La mise en place de la ZPPAUP a été accompagnée d'une concertation avec la population approfondie permettant une bonne compréhension des protections établies et de leurs intérêts. La pédagogie auprès de la population s'est poursuivie à travers les permanences en mairie de l'architecte des Bâtiments de France et a constitué une base de discussion enrichissante entre pétitionnaires et élus sur la base d'une vue globale de l'ensemble du périmètre de la ZPPAUP.

Depuis son application, la ZPPAUP a prouvé sa pertinence à Villers-sur-Mer, ville possédant un patrimoine bâti et paysager exceptionnel et très hétérogène. Elle permet principalement de préserver les villas typiques de la cité balnéaire, les grandes propriétés entourées de parcs et les éléments de paysage les plus significatifs et remarquables qui servent aujourd'hui de supports à des balades culturelles estivales.

Force est de constater que les orientations données sont toujours d'actualité, c'est pourquoi, la transformation de la ZPPAUP en AVAP reprend les grands principes fondateurs du 1er document :

- Conserver une qualité des réhabilitations
- Maîtriser les extensions, l'évolution du bâti et les constructions neuves

Le tout en apportant des réponses appropriées à :

- La dégradation du patrimoine architectural;
- A la prise en compte des nouvelles techniques de constructions et des problématiques de développement durable.

Par conséquent, il est proposé à travers l'AVAP de poursuivre la dynamique d'une part, de discussion entre porteurs de projets, Architecte des Bâtiments de France et collectivité locale, d'autre part de protection et de valorisation du patrimoine villerois tout en apportant des évolutions appropriées au dispositif.

**L'ENQUETE PUBLIQUE
se déroulera à la mairie
de VILLERS-SUR-MER
du 9 février 2016
au 10 mars 2016 inclus**

L'objet de cette enquête publique est de permettre à toute personne qui le souhaite de porter des observations, des propositions ou contre-propositions sur les dispositions de ce document qui s'inscrit dans la continuité de la Zone de Protection du patrimoine Architectural, Urbain et paysager (ZPPAUP) actuellement en vigueur. Le périmètre de l'A.V.A.P. ne change pas par rapport à celui de la ZPPAUP ; les classifications adoptées pour la protection du patrimoine bâti lors de la création de la ZPPAUP sont maintenues (violet : « exceptionnel », rouge : « remarquable », jaune : « intéressant », gris : « sans caractère patrimonial », rose : « en rupture ») ; le projet de règlement écrit a été harmonisé avec celui du PLUi ; une actualisation a eu lieu pour une dizaine de bâtiments/clôtures qui ont changé de classification patrimoniale ; les règles paysagères ont été simplifiées ; les règles relatives aux clôtures ont été assouplies ; l'intégration des objectifs d'économie d'énergie a été renforcée.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et :

- Consigner le cas échéant ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture du siège de la mairie de Villers-sur-Mer :

- Du lundi au jeudi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi : de 9h à 16h
- Le samedi : de 10h à 12h

- ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Villers 7 rue du Général de Gaulle 14640 VILLERS-SUR-MER.

- ou les adresser par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : urbanisme@villers.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la mairie de VILLERS-SUR-MER pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites et orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 9 février 2016 de 9h30 à 12h
- Le samedi 27 février de 10h à 12h
- Le jeudi 10 mars de 13h30 à 17h

Conseil municipal

du 4 décembre 2015



BUDGET 2016 COMPTES 2014, EPIC ESPACE MUSEOGRAPHIQUE PALEOSPACE « L'ODYSSEE »

Comme chaque année, pour fonctionner, cet établissement a besoin de ressources complémentaires qui sont octroyées à 50/50 par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune.

Ces financements correspondent pour partie aux besoins de la structure pour fonctionner et pour remplir les missions de service au public et d'intérêt général qui lui ont été attribuées.

Cet établissement nous a transmis son projet de budget 2016. La participation de la Commune s'élève à 165 000 € comme les années précédentes.



COMPTES FINANCIERS DE L'EPIC D'ANIMATIONS ET DE TOURISME ET COMPTES FINANCIERS DE L'EPIC DES SPORTS ET DES LOISIRS

Comme de coutume, il convient que le Conseil Municipal délibère sur le compte financier et administratif de l'Épic d'Animations et de Tourisme de Villers sur Mer et celui de l'ÉPIC des sports et loisirs pour l'année 2014. Les Comptes Administratifs sont conformes au compte de gestion de la perception.

VACATION RELATIVE AUX OPÉRATIONS DE SURVEILLANCE FUNÉRAIRE

La loi n°2015-177 a modifié l'article L2213-14 du Code Général des collectivités territoriales en ce sens que seules les opérations de surveillance suivantes donnent lieu à perception d'une vacation de police versée à la recette municipale :

- Fermeture et scellement d'un cercueil en cas de crémation,
 - Fermeture et scellement d'un cercueil transporté hors de la Commune, en l'absence d'un membre de la famille
- La vacation est fixée à ce jour à 24 €

FOURRIERE AUTOMOBILE

Par délibération du 19 Septembre 2015, le Conseil Communautaire a donné un avis favorable au remboursement, par les communes, des frais de gardiennage des véhicules dont la durée de mise en fourrière dépasse 60 jours ouvrés.

Les véhicules concernés sont ceux destinés à la destruction (donc non repris par les propriétaires ou non vendus par le service des Domaines).

La facturation sera donc calculée à compter du 61ème jour ouvré pour chaque véhicule.

Un titre exécutoire de paiement sera émis au terme de chaque exercice, par la Communauté de Communes, (Référence de calcul des jours : application extranet « fourrière automobile » de Cœur Côte Fleurie)

Un décompte détaillé sera joint au titre de recettes émis par la Communauté de Communes (le tarif « garde journalière » sera appliqué conformément à la convention de la Délégation de Service Public en vigueur).

NATIONS UNIES, PACTE MONDIAL CONVENTION

Lancé en juillet 2000 par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan, le Global Compact (ou Pacte Mondial) est une initiative invitant les entreprises à s'engager volontairement à progresser sur dix principes universellement reconnus. La vision du Global Compact est d'œuvrer pour une économie mondiale plus stable et inclusive, qui bénéficierait aux personnes, aux communautés locales et aux marchés.

Le Global Compact est une initiative internationale d'engagement volontaire en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Collectivités (RSE).

En rejoignant le Global Compact, les entreprises s'engagent à intégrer les 10 principes dans leur stratégie, à progresser tous les ans sur ces principes, et à communiquer annuellement leurs bonnes pratiques en publiant un document sur le site Internet du Global Compact. Les dix principes sont :

Droits de l'homme

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
 - A veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
- Normes internationales du travail
- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,
 - A contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire,
 - A contribuer à l'abolition effective du travail des enfants,
 - A contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement,
- A prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement,
- A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité d'adhérer au Global Compact. Ainsi, Villers-sur-mer, est la 3e commune de France à adhérer à ce pacte mondial de l'ONU.

ENTRETIENS AVEC

Après les portraits des adjoints, c'est au tour des conseillers municipaux.

Chaque trimestre, deux conseillers vous seront présentés. Mais, quel est le rôle d'un conseiller municipal ?

Le conseiller municipal fait partie du conseil municipal. Son rôle est avant tout de représenter tous les citoyens et de répondre aux besoins de la collectivité sans favoriser aucun intérêt particulier. Si une demande ou une plainte individuelle lui est soumise, il devra y répondre conformément à la politique municipale et sans nuire à l'intérêt général.



Géraldine Ginestet conseillère municipale

Vous avez été élue conseillère municipale aux dernières élections, est-ce un choix de votre part ? et pourquoi ?

Je suis née le 6 Août 1968 à Granville, j'ai donc 47 ans. Depuis longtemps j'avais le désir de me mettre au service des autres sans savoir précisément comment ce désir se concrétiserait.

Jean-Paul Durand m'a contacté pour me demander si j'avais la possibilité et l'envie de consacrer du temps à la commune et par là même d'intégrer l'équipe municipale qu'il souhaitait constituer pour les élections. Il a su me faire confiance et je l'en remercie.

Je n'avais jamais pensé à devenir conseillère municipale mais cette fonction au sein d'un groupe dynamique et sympathique répond tout à fait à mes attentes.

Quelles sont les commissions auxquelles vous participez ?

Commission de l'environnement dirigée par Catherine Vincent avec gestion des espaces verts et tri des ordures ménagères. Enfance et vie scolaire dirigée par Patricia Forin. Ecole de musique de Trouville sur Mer, suppléante de Patricia Forin représentant la commune de Villers. Commission des finances dirigée par Jean-Paul Durand.

En qualité de conseillère, vous représentez un quartier, lequel ?

J'habite tout près du tennis club de Villers, je connais donc de nombreuses personnes de ce quartier. D'ailleurs il arrive de temps en temps que des gens viennent me parler d'un problème ou me suggère une idée. J'apprécie beaucoup discuter avec eux et je leur accorde toujours une écoute bienveillante.

Depuis combien de temps habitez-vous à Villers ? Et quel métier exercez-vous ou avez-vous exercé ?

J'habite à Villers depuis le mois de juillet 1996. Granvillaise de naissance je suis venue m'installer à Villers pour exercer le poste de secrétaire au Casino. J'ai occupé ce poste avec enthousiasme pendant cinq ans et me consacre depuis à l'éducation de mes trois garçons (14 ans, 11 ans et 8 ans).

Quels sont vos loisirs, vos passions ?

Elevée au contact du milieu hippique et des courses de trotteurs en particulier, j'ai pratiqué l'équitation pendant de nombreuses années. J'ai malheureusement dû mettre cette activité entre parenthèses mais je ne perds pas espoir de pouvoir la reprendre un jour. J'apprécie énormément aller au cinéma et faire de la marche, j'adore aussi voyager dès que cela est possible.

Avec les bons produits que je trouve à Villers, je passe beaucoup de temps à cuisiner pour ma famille et mes amis.

J'allais oublier ! je suis fan de radio et j'écoute tous les jours RTL, ne regardant presque pas la télé.



Françoise Lechau conseillère municipale

J'ai 69ans, le mois prochain...

Je suis présidente depuis 2001 de l'association ADIPRO Association de Développement des Intérêts des Propriétaires et Occupants de Villers sur mer. ADIPRO est une association qui rassemble principalement les résidents secondaires et les autres s'ils le souhaitent, afin de se mieux se connaître par le biais de diverses animations, excursions, pique-nique, tournois de pétanque, cours de gym sur la plage... et aussi d'être informé sur tout ce qui se passe à Villers avec la fidèle présence de Jean-Paul Durand, maire de Villers, à notre assemblée générale annuelle.

Vous avez été élue conseillère municipale aux dernières élections, est-ce un choix de votre part ? et pourquoi ?

Aux élections municipales de 2008 Gérard Vauclin maire à cette époque m'avait sollicitée pour être sur sa liste, mais engagée ailleurs, je n'ai pu répondre favorablement... mais pour 2014 lorsque Jean-Paul Durand me propose de le rejoindre sur sa liste j'accepte avec grande joie !

Avec l'expérience de deux mandats de 1995 à 2008 à Saint-Jacques sur Darnétal, à côté de Rouen où je demeurais, j'avais très envie de recommencer cette aventure.

Quelles sont les commissions auxquelles vous participez ?

Je participe intensément au comité directeur de l'office de tourisme et à la commission des animations.

Je suis en "binôme" avec Patricia Forin adjointe pour toutes les organisations où je représente souvent la municipalité, et aussi tout ce qui concerne les projets de la plage.

Je suis aussi à la commission de l'environnement avec Catherine Vincent.

En qualité de conseillère, vous représentez un quartier, lequel ?

Je représente mon quartier, celui du Marais où je suis très "en éveil" et à l'écoute de ses habitants qu'ils vivent à l'année ou en "villégiature"

Depuis combien de temps habitez-vous à Villers ?

En 1997, l'année de mes 50 ans, mon mari me dit un jour suite à une publicité dans un journal, "j'ai trouvé l'appartement de tes rêves !"

C'était à Villers sur mer à la résidence des Galhaubans !

Quel métier exercez-vous ou avez-vous exercé ?

J'ai été coiffeuse 42ans dont 26ans à mon compte dans le centre de Rouen au pied de la cathédrale où j'ai vécu une vie professionnelle épanouie passionnante et enrichissante.

Quels sont vos loisirs, vos passions ?

J'aime les voyages... Cette année, les Canaries, la Norvège et peut être l'Espagne...

J'aime le cinéma... que des films à la fois gais et délicats...

J'aime "fouiner" dans les magasins, les marchés, les brocantes... Je pratique le yoga une fois par semaine...

Je suis une "épicurienne" et j'aime beaucoup festoyer avec ma petite famille et mes amis !



Joël Hamelin est aujourd'hui ingénieur, un métier qu'il a appris au fil des années, en gravissant les échelons un à un, et en passant les concours. Homme de terrain, il aime les jolis paysages et le dessin...
Rencontre.

AU TRAVAIL AVEC

Joël HAMELIN, directeur des services techniques

Ma mission

J'assure la direction, l'organisation et la coordination de l'ensemble des activités des Services Techniques, la mise en œuvre et le suivi des décisions municipales dans les opérations d'investissement.

Mon parcours

J'ai toujours été attiré par la nature, les beaux paysages, et le dessin... Après une formation de base de 5 ans en horticulture, j'ai fait mes premiers pas en 1980, avec un paysagiste.

Je découvre la fonction publique territoriale en 1981 en qualité d'agent technique à la Ville de Caen. Un travail sur le terrain, en équipe espaces verts, avec 12 agents pendant 8 ans. J'ai eu la responsabilité de cette même équipe les deux dernières années en gravissant plusieurs concours de la catégorie C.

En 1989, j'intègre le bureau d'études « Environnement et Cadre de Vie de la ville de Caen après obtention d'un concours de dessinateur.

J'ai collaboré pendant 10 ans avec deux ingénieurs et trois techniciens pour appliquer toutes les techniques de la conception paysagère et voirie piétonne. Une période, où j'ai également appris à maîtriser le Dessin Assisté par Ordinateur (DAO), les Système d'Information Géographique (SIG), les marchés publics et le suivi de travaux...

En 2000, après concours interne de Contrôleur de Travaux (catégorie B), j'ai été recruté par la ville d'Honfleur et son SIVOM pour succéder le Directeur des Services Techniques et œuvrer sur les dossiers de travaux neufs d'assainissement, de voirie et réseaux divers et d'espaces verts. Ce poste a été très formateur, car il m'a permis, en outre, d'affiner des techniques de management avec 80 agents.

En 2004, j'enrichis mes connaissances dans le domaine du bâtiment en postulant à la ville de Trouville-sur-Mer comme adjoint au Directeur des Bâtiments Communaux et Espaces Verts. (Suivi des équipes et des dossiers de travaux sur les bâtiments communaux et notamment sur monuments historiques)

Et enfin, en 2006, à Villers

Deux ans plus tard, en 2006, la mairie de Villers-sur-Mer m'offre la possibilité de diriger les Services Techniques. Au cours des années suivantes, la mairie valide plusieurs de mes réussites à des examens professionnels pour me nommer Technicien Territorial puis Technicien Principal, Technicien Chef et enfin ingénieur.

Mes motivations

Mon panel de connaissances me motive et me donne l'opportunité de tenter l'examen professionnel d'Ingénieur Territorial. J'ai été admis au bout de la 2e tentative et j'ai été nommé par la municipalité en 2014.

La Direction des Services Techniques en détail

A ce jour, les services techniques sont composés de plusieurs services supervisés chacun par un agent de maîtrise.

Service des bâtiments communaux (5 agents); Service voirie et plage (10 agents); Service gestion des déchets (7 agents); Service espaces verts (13 agents); Service manifestation/animation et éclairage (3 agents); Secrétariat (2 agents)

Mon rôle

Je coordonne ces services en fonction des décisions municipales et je pilote également les divers dossiers d'investis-

sement.

Mon moteur

C'est avant tout la transmission de mes connaissances aux agents en positivant sur les situations de travail et en relativisant sur les problèmes, d'ailleurs, je dis toujours « il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions » cela suscite et génère un bouillonnement d'idées profitables à tous.

Ma plus grande fierté

Chaque réussite aux concours et examens m'a toujours suscité une motivation permanente, ainsi qu'une certaine fierté, mais la plus grande à mes yeux est bien celle de l'aboutissement ultime, à force de persévérance, de pouvoir accéder à la catégorie A en tant qu'ingénieur et j'en profite pour remercier la municipalité de la confiance qu'elle a bien voulu m'accorder pour ce poste.

Mon plus beau souvenir

C'est la transformation de deux appartements en cabinet médical, en 2014 et 2015. Un beau travail d'équipe, en totale autonomie avec les équipes des services techniques. Elles ont travaillé efficacement, et surtout très rapidement, car les délais étaient très courts. On a rarement eu des travaux aussi importants, de A à Z.

Et pour finir, en parallèle

Depuis l'adolescence, j'ai toujours été passionné par le dessin. Aujourd'hui, je réalise des tableaux à l'acrylique, des paysages bien sûr, mais aussi un peu d'abstrait. Ces tableaux, de thèmes différents, sont des souvenirs que j'offre à ma famille.

Côté sports, j'ai pratiqué le karaté pendant 10 ans, pour arriver au grade de ceinture noire 1ere dan.

Les agents des services municipaux exercent de multiples métiers au service des Villersois.

Vous pourrez découvrir désormais chaque trimestre, dans la Lettre de Villers, une de ces professions !

Les travaux



Rue Foch

Les travaux ont commencé début janvier 2016. Il s'agit du renouvellement du réseau gaz et des branchements gaz. Il y aura également des renforcements de réseaux électriques.

Durée : cinq semaines à partir du 4 janvier.

L'ensemble des coûts est à la charge d'ERDF et de GRDF.

Pour des raisons de largeur de voie, très faible, nous serons contraints de barrer la rue Foch, pendant la durée des travaux. La circulation sera interdite au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les commerces seront bien entendu tous ouverts.

Une déviation sera mise en place à partir de l'avenue de la République vers la rue de Strasbourg, via la rue Boulard, rue Comtesse de Béarn, pour enfin retrouver la rue de l'Eglise afin de se diriger vers Dives, Cabourg et Caen.



Projets 2016

- Réfection des clôtures des trois terrains de tennis, 1er semestre 2016



- Au marais, prolongement de l'allée, piétonne et Rosalie, le long de l'avenue Jean Moulin, vers la Zone Artisanale.



- Projet d'aménagement devant le casino, avec la création d'un rond-point franchissable, de façon à supprimer le sens interdit du casino, vers l'avenue de la République.

Réfection des voiries

- Fin des Travaux Bd Pitre Chevalier : réfection des enrobés
- Et ensuite, selon les possibilités budgétaires, réfection des voiries rue de la Rosière, rue du Méridien, et rue Clémenceau.

Votre commune dans une démarche écologique

UNE NOUVELLE FAÇON D'ENTREtenir LA VILLE

La loi dite « Labbé » du 6 février 2014 interdit l'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques (ou phytosanitaires) dans les espaces publics gérés par les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à partir du 1er janvier 2017. Cette loi, révisée le 22 juillet 2015, interdit également l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques (ou phytosanitaires) par les particuliers à partir du 1er janvier 2019.

Quelles mesures ont été prises par la Municipalité ?

Depuis plusieurs années déjà, l'achat de ces produits par les collectivités publiques était très réglementé.

Afin de contrôler la quantité des produits commandés et d'obtenir un numéro d'agrément, dit « certiphyto », certains de nos agents ont suivi une formation sur l'emploi des produits phytosanitaires et la réglementation en vigueur.

Dès 2012, acquisition d'un « désherbeur » mécanique pour l'entretien des surfaces stabilisées telles les allées du marais, les terrains de pétanque ainsi qu'une partie de la Promenade du Montcel.

En 2013, acquisition d'un « désherbeur » thermique comme alternative à l'entretien du centre-ville; balayeuse équipée de balais métalliques pour désherber les lignes d'eau dans les caniveaux propices au développement de la végétation spontanée.

En 2014, acquisition de débroussailleuses munies de têtes métalliques pour désherber les « pieds de trottoirs ».

Méthodes alternatives et notion de propreté

La municipalité continue à étudier de nouvelles méthodes alternatives pour entretenir au mieux notre commune.

Toutefois, il faut à l'avenir que chacun accepte la présence de végétation spontanée puisqu'aucun traitement alternatif ne pourra donner les résultats obtenus avec l'emploi de produits phytosanitaires.

Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour la propreté et la qualité de vie de notre commune en préservant notre environnement et la santé de tous.

Faites de même en limitant l'emploi de produits dangereux pour l'entretien de vos jardins.

Une mauvaise herbe n'a jamais tué personne ! Alors que les produits phytosanitaires...





CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

La cérémonie du souvenir, au cimetière, est le devoir de mémoire de la Toussaint.

Une cérémonie qui a commencé par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, dans la partie basse du cimetière. On pouvait remarquer, dans l'assistance, Jean- Paul Durand, maire de Villers, entouré de ses adjoints et conseillers, Claude Louis, maire de Saint-Vaast en Auge, Pascal Enguerrand commandant de la gendarmerie et quelques présidents d'association également présents.

"Les Anciens Combattants de Villers n'ont pas encore trouvé de président, nous espérons que d'ici l'année prochaine, il y en aura un..." constate Jean-Paul Durand.

Les personnalités se sont arrêtées devant plusieurs tombes pour partager avec émotion le souvenir des défunts de guerre villersois, et notamment sur celle de l'ancien président des Anciens Combattants, Michel Vancoille, décédé en août dernier.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

La foule était venue en nombre, pour assister à cette commémoration.

Un défilé en musique avec les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les pompiers et les personnalités, le maire et le conseil municipal, la gendarmerie, les représentants d'associations... suivis des véhicules des Amis du mont Canisy.

Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts où l'appel aux morts et la minute de silence ont précédé le dépôt de gerbe.

"Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale", comme le précisait dans son message Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Une lettre lue par Jean-Paul Durand, maire de Villers.

Plusieurs personnalités, dont le maire, portaient à la boutonnière « Le Bleuet de France ». Il est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en

France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

11 NOVEMBRE





Les Anciens Combattants à Wickham

Un groupe d'Anciens Combattants de Villers sur Mer a traversé la Manche, sous un vent de tempête, pour se rendre à Wickham, ville jumelée avec Villers.

Le but de ce voyage était la commémoration du 11 novembre. "Comme d'habitude un accueil chaleureux nous attendait. Nous avons passé quatre jours dans la joie et la bonne humeur" commente Jean-Claude Vauxion.

Après la cérémonie de l'église un dépôt de gerbe a été effectué au monument aux morts par Marie-Claude Vancoille, épouse de l'ancien président des Anciens Combattants, décédé en août dernier.

Les Anciens Combattants ont participé aux cérémonies locales avec le dépôt de couronnes de Poppies. "Il est impressionnant de voir que tout le monde, ce jour-là, était porteur d'un coquelicot à la boutonnière. Cela peut être un bon exemple à suivre avec le bleuet de France !"



5 DECEMBRE

COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

La guerre d'Algérie ou Révolution algérienne, mais aussi guerre d'indépendance algérienne ou guerre de libération nationale, est une guerre qui s'est déroulée de 1954 à 1962 en Algérie, colonie française depuis 1830 et divisée en départements depuis 1848, et dont l'aboutissement est l'indépendance du territoire le 5 juillet 1962.

En tant que guerre d'indépendance et de décolonisation, elle oppose des nationalistes algériens, principalement réunis sous la bannière du Front de libération nationale (FLN), à la France.

Elle est à la fois un double conflit militaire et diplomatique et aussi une double guerre civile, entre les communautés d'une part et à l'intérieur des communautés d'autre part. Elle a eu lieu principalement sur le territoire de l'Algérie française, avec également des répercussions en France métropolitaine.

Le Décret du 26 septembre 2003 institue une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre de chaque année.

Cette guerre qui a duré 10 ans et a coûté la mort de 23 000 combattants français. Leur sacrifice doit rappeler combien la paix est fragile et doit être protégée.

Villers en habits de fêtes



69 sapins

Il a fallu pas moins de trois semaines de préparation et quatre agents communaux pour habiller Villers en tenue de fêtes ! Un sapin de 8 m trônait place Jeanne d'Arc accompagné de trois autres sapins de 1,50 m.

27 sapins de 2,50 m et 22 sapins de 1,50 m blancs et verts ont été disposés dans la ville.

Mais aussi 16 sapins pour l'école et plus d'une centaine de branchage de sapins et de bouleaux pour la confection des guirlandes et des couronnes.

Et enfin, 600 Nœuds de décoration, dont 300 or et 300 rouges !





UN TRÈS BEAU REPAS POUR LES SENIORS

Le repas des anciens, organisé par l'Association Municipale d'Aide Sociale et le Centre Communal d'Aide Social, la municipalité, et animé par Régis Suez, a réuni 140 personnes âgées de 60 ans et plus, à la salle panoramique du casino de Villers.

Les tables décorées, des mets préparés avec soin par Jacqueline Salles du Clos des Pommiers, une animation musicale de qualité, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce repas une véritable fête. Les seniors n'ont pas manqué de danser dès l'apéritif, certains airs bien choisis ont sans nul doute rajeuni quelques-uns d'entre eux tels que le Madisson, Sirtaki, tarentelle et airs des années 80, sans oublier le fameux concerto trompette de Noël de Régis Suez !

"Ce repas est réservé aux habitants de Villers, à partir de 60 ans. Une participation de 26 € a été demandée à chaque personne" explique Monique Bécél, adjoint au maire chargée du CCAS.





425 COLIS DE NOËL DISTRIBUES AUX ANCIENS

La salle-à-manger de la résidence Vé Maine avait un air de fête fin décembre. Un sapin de Noël bien décoré et une grande table dressée attendaient les convives.

La Vé Maine, construite en 1978, est une résidence pour personnes âgées autonomes dont la municipalité a la charge. Elle comprend 25 appartements et une salle commune. Chaque année la municipalité organise un arbre de Noël pour fêter les aînés.

Jean-Paul Durand, maire, accompagné de son épouse, de ses adjoints, Pierre Aubin et Monique Bécel, et de ses conseillers, a participé à cette fête où petits fours et autres friandises ont réjoui les invités.

Des cadeaux gourmands ont été offerts pour le plus grand plaisir de tous. "Nous distribuons des colis de Noël qui contiennent, notamment, du crémant, vin rouge, vin blanc, gâteaux apéritif, pâtes, confiture, 1 foie gras, petits pois, salade de fruits, chocolats, biscuits, un boîtier de cuisses de canard confites" énumère Monique Bécel. Les mêmes colis sont remis à domicile, à 120 couples villersois et à 305 personnes individuelles à partir de 70 ans et inscrits sur la liste électorale.



LES SENIORS, ROIS ET REINES D'UN JOUR

Une cinquantaine de personnes, âgées de plus de 60 ans, s'est retrouvée avec beaucoup de plaisir mercredi 6 janvier à la salle panoramique du casino de Villers. Un mercredi pas comme les autres, car nombreux d'entres-eux ont été élus rois d'un jour, grâce à la galette offerte par la municipalité.

Un joyeux moment où les conversations et les souvenirs allaient bon train " Ils aiment se retrouver, et sortir un peu de leur domicile pour jouer aux cartes, scrabble ou dominos" explique Monique Bécel, adjoint au maire chargée des personnes âgées et du social.

"Cela fait 36 ans, à peu près, que les goûters des anciens existent ! Dans le temps, ça se passait à la cantine, rue Bagot"

"Deux fois par mois, le mercredi, d'octobre à la mi-mai, nous organisons un goûter. Nous allons les chercher en car si il y a besoin. Et toute nouvelle personne intéressée peut venir nous rejoindre" ajoute Monique Bécel, qui s'occupe de ce goûter depuis 21 ans.

Contact. Tel 02 31 14 65 13 pour renseignements. Prochain goûter, mercredi 20 janvier, à 14 h.



A L'école



Grand succès pour le marché Médiéval !



Les élèves ont appris à confectionner des bourses en cuir



et à tirer à l'arc !

LE MARCHÉ MÉDIÉVAL

Le groupe scolaire Victor Duprez a installé son marché d'automne Médiéval dans la cour de l'école, en octobre dernier. De nombreux parents y ont fait quelques courses, notamment aux stands de légumes maraîchers qui ont eu beaucoup de succès !

Les élèves ont joué aux marchands des quatre saisons et ont ainsi appris à rendre la monnaie « Toutes les classes ont participé, de la maternelle au CM2. » commente Privat Périn, directeur du groupe scolaire.

Au fil des stands Médiévaux, les enfants ont appris à tirer à l'arc, à confectionner des bourses en cuir, et à fondre le métal. La forge a également attiré de nombreux curieux.

De beaux légumes, mais aussi un beau geste !

« Les bénéfices de cette opération sont destinés aux élèves de l'école primaire de Monkpà, située au Bénin avec lesquels nous correspondons depuis plusieurs années », souligne Privat Périn. Ce projet permettra d'envoyer du matériel à l'école du Bénin.

La semaine du goût



La semaine du goût, c'est tous les jours à la cantine de l'école !

À la cantine du groupe scolaire Victor Duprez, les enfants se régalent.

Au menu, pour la semaine du goût, des nouilles chinoises lundi, du sauté de veau accompagné de petits pois et carottes suivi d'un gâteau à la patate douce mardi, du poulet fermier et des galettes de pomme de terre maison jeudi, et vendredi, du hachis de poissons frais.

"La semaine du goût, c'est toute l'année chez nous ! Chaque semaine, les enfants goûtent des saveurs particulières. La cantine travaille avec des produits frais et bio, préparés sur place" informe Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire.

Une filière courte

"Nous faisons de la cuisine de qualité avec des produits frais, qui viennent de producteurs locaux. La filière est courte" explique Line Gidon, cuisinière communale.

Les légumes, bio pour la plupart, sont livrés trois fois par semaine. "Durant tout un mois, les enfants ne mangent jamais la même chose, ils ont vingt fruits et légumes différents chaque mois, pour lutter contre l'obésité."

Pour la viande, la livraison, c'est également trois fois par semaine "Elle provient de la région Basse-Normandie, le poulet est fermier."

Du "fait maison"

La qualité est privilégiée, tout est fait maison. "Nous faisons nous-mêmes nos pâtes à tartes, sucrées et salées comme les quiches au thon ou au chèvre ! Les enfants ont parfois du mal à manger des fruits, alors nous les pressons ! c'est ainsi qu'ils ont au choix de vrais pamplemousses ou oranges pressés". Et parfois, quelques graines de quinoa, remplies de minéraux, sont ajoutées aux légumes.

Les repas préférés des enfants

" Les frites, avec de vraies patates ! ", c'est-à-dire non surgelées. "Avec 50 kg de patates à éplucher ", précise tout de même Line Gidon. Cependant, la soupe à la patate douce, panais et blanc de carottes, conserve malgré tout, la première position !

Les enfants ont découvert les vertus des plantes avec l'APE

A l'occasion de la semaine nationale du goût, l'Amicale des parents d'élèves de l'école (APE) a organisé trois ateliers pour les enfants, en octobre dernier.

"Les élèves du primaire ont découvert les épices indiennes, notamment du Sri Lanka grâce à deux parents bénévoles, Nicolas et Jessica" explique Estelle Chevalier, présidente de l'APE. Le curcuma, la coriandre, le curry ou encore le massala ont réveillé leurs papilles dès le matin ! Le loto des odeurs a permis de tester les connaissances, sans oublier l'atelier de des familles alimentaires qui a permis de découvrir l'importance des papilles.

Côté maternelle, les enfants se sont amusés autour de quatre tables de couleur. Ils ont appris à reconnaître les différents aliments, en utilisant leurs sens, le goût et l'odorat. "Certains ont adoré le cornichon, la betterave ou le sel, d'autres ont fait la grimace devant l'endive ou la tomate, il est encore difficile de reconnaître le salé du sucré et encore plus l'amer et l'acide" constate Estelle Chevalier.

Ces journées, étaient placées sous le signe de la bonne humeur grâce à l'animation des parents bénévoles, Carine, Marie-Ange et Anne-Sophie, les organisatrices.



LES ÉLÈVES DE VICTOR DUPREZ S'INITIENT À LA PROGRAMMATION INFORMATIQUE

Pourquoi ? Parmi les nouveautés des ateliers du Périscolaire (APS), le codage informatique, enseigné par des professionnels "Nous avons signé une charte avec les communes de Dozulé et Blonville, pour nous partager le même professeur, Frédéric Deroeux" informe Patricia Forin, adjointe au maire chargée de la vie scolaire.

Comment ? Une dizaine d'enfants de 10 ans, trois fois par semaine fréquentent cet atelier, dans la salle informatique de l'école. Il y a autant d'élèves que d'ordinateurs " Cette activité a été mise en place grâce à Nicole Ameline, députée, qui a initié le projet. Nous faisons partie des communes pilotes. Il y en a seulement huit dans le Calvados ", ajoute Patricia Forin. " Au menu du codage informatique, une initiation à la programmation, et la création de petites applications ".

Pourquoi ? " L'idée est de les amener à découvrir la programmation de façon simple et ludique, grâce à Scratch " renchérit Privat Périn, directeur de l'établissement scolaire. "Au troisième trimestre, je compte faire une journée nouvelles technologies avec la présentation des travaux effectués par les enfants"

Comment ? Scratch est un nouveau langage de programmation qui facilite la création d'histoires interactives, de dessins animés, de jeux, de compositions musicales, de simulations numériques et leurs partage sur le Web "L'histoire est créée grâce à des blocs qui simplifient les ordres donnés" poursuit Privat Périn. Un bloc pour l'image de fond, un autre pour le personnage, pour les paroles, les gestes, les sons... "Avec Scratch, finalement, c'est une affaire de cœur. Si l'on a un peu gardé son âme d'enfant, on prend plaisir à manipuler les blocs, à imaginer des stratégies"

Pourquoi ? Pour Coline, 10 ans "Le codage informatique pourra m'aider dans mon métier plus tard. Tout ce que j'ai fait, je vais le montrer à ma famille". Et pour Privat Périn "Ca leur apprend la manipulation, les raccourcis clavier, l'esprit synthétique. Ils n'ont plus peur de manipuler, c'est la programmation à portée de tous !"





Noël à l'école

Les enfants ont reçu un sac surprise avec un mug orné d'un père Noël et une jolie botte Kinder, en velour rouge, remplie de friandises ! Une séance au cinéma, en projection privée, leur a également été offerte. Les maternelles ont vu "La course du siècle" et les primaires "Hôtel Transylvanie 2", sans oublier le spectacle avec Régis Suez, et le goûter offert à tout le monde !



Nouveauté !

DÈS JANVIER 2016 LA POLICE MUNICIPALE INTERVIENT DANS LE CADRE DES ATELIERS DU PÉRISCOLAIRE

INTERVIEW

Isabelle Marie, brigadier-chef principal répond aux questions.

Comment vous est venue l'idée d'un tel atelier ? Pourquoi ?

J'ai un contact quotidien avec les enfants de l'école. Je les aide à traverser la rue lors de l'entrée et de la sortie des classes. J'ai trouvé intéressant de pouvoir débattre de sujets auxquels ils seront confrontés dans les "années collèges", notamment pour les CM2.

Comment vont se dérouler les ateliers ?

Les ateliers « Graine de citoyen » est destiné aux CE2, CM1 et CM2 et l'atelier « Aujourd'hui : je suis grand et responsable » est réservé aux CP-CE1.

Pour les CP/CE1, on abordera principalement la notion de leur propre sécurité dans les différents univers qu'ils côtoient, à l'école, dans la rue, à la maison... à l'aide d'un power point. Des petits exercices sur des fiches leur seront proposés, ainsi que des collages et des mises en situation pour appeler les pompiers.

Pour les CM1/CM2, les thèmes abordés avec le power point sont agrémentés de vidéos suivies de débats. Pour la partie secourisme, les enfants seront mis en situation et deviendront acteurs.

Au programme de l'atelier des CM1-Cm2 vous abordez les incivilités.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

En effet j'aborde ce thème avec les enfants car souvent ils sont témoins de l'incivilité des adultes et il est important de les informer que certains comportements sont répréhensibles. Il y a une grande méconnaissance en général dans ce domaine. Ils sont très surpris par l'amende de 4 € à laquelle s'exposent les personnes traversant en dehors des passages protégés. Ils ne s'imaginent pas non plus que mettre ses pieds sur la banquette dans un train puisse valoir une amende de 68 € !

Vous abordez également le racket, à quel âge commence le racket ?

C'est un sujet que l'on aborde car avec l'arrivée des nouvelles technologies, les enfants sont très vite propriétaires de portables ou autres tablettes en tout genre. A l'école primaire, par chance, ils ne sont pas encore confrontés à ce problème, mais en parler en amont permet d'avoir les bons réflexes et d'éviter l'engrenage du harcèlement qui va souvent de pair avec le racket.

Et les jeux, n'est-ce pas un peu dangereux de parler des jeux ?

Je pense qu'il est indispensable d'en parler. Néanmoins pour ne pas les influencer ou leur donner des idées je n'aborde que les jeux dont ils me parlent. J'attire l'attention sur la dangerosité de ceux-ci et leurs conséquences parfois dramatiques.

PROGRAMME

Pour les CP/ CE1 l'intitulé de l'APS sera «Aujourd'hui, je suis grand et responsable »

- La sécurité dans la rue : les piétons, les feux tricolores et les passages protégés, la visibilité des piétons, les vélos et trottinettes, comportement des enfants en voiture, les principaux panneaux de signalisation, leur signification et les familles de panneaux.

- La sécurité à l'école : règles dans la cour et comportement en cas d'accident, règles dans les couloirs, règles à la cantine et l'alarme incendie.

- La sécurité à la maison : les dangers dans les différentes pièces, cuisine, garage, médicaments, produits ménagers, les bougies et allumettes, l'alerte aux secours, quand faut-il appeler les secours, que faut-il dire, et les premiers gestes qu'un enfant peut pratiquer, initiation à la PLS, démonstration du défibrillateur.

L'atelier est agrémenté d'exercices à base de collage et de petite vidéo. Cas pratiques avec les enfants les mettant en situation.

Pour les CM1/ CM2 l'intitulé de l'APS sera « Graine de citoyen »

Voici les thèmes abordés :

- Les incivilités : qu'est-ce qu'une incivilité, quelles sont les sanctions, comment remédier à ses incivilités.

- La violence : la violence physique, la violence psychologique et le harcèlement, les jeux dangereux, le racket.

- Le secourisme : la chaîne des secours, notion de protéger, alerter avec l'appel au secours, secourir avec les premiers gestes de secours pour les malaises, les brûlures, les hémorragies, l'AVC, démonstration du défibrillateur.

L'atelier est agrémenté de débats, de vidéos et de mises en situation (notamment pour le secourisme, les enfants seront acteurs face à des situations d'urgence).

La vie au Villare

Les expos



Les aquarelles de Pascal Benoît du 16 au 29 octobre

Pascal Benoît est un peintre professionnel depuis une quinzaine d'années et qui utilise essentiellement l'aquarelle pour traduire ses émotions « Je travaille toujours sur place mais je prends de nombreuses photos pour pouvoir retravailler la lumière et les ambiances en atelier. J'ai besoin de sentir qu'il se passe quelque chose de particulier sur le site pour avoir envie de le peindre. C'est d'abord une question d'émotion qui naît de la lumière » confie l'artiste.

Pour cette exposition, Pascal Benoît a choisi le thème des paysages côtiers de Normandie et de Bretagne "qui nourrissent en permanence mon inspiration, privilégiant tout particulièrement les ambiances humides et lumineuses, avec une étude du détail"



Les paysages remarquables de Charlie Waite

Robin Sullam a mis en vente les "paysages remarquables" de Charlie Waite, en septembre dernier. Une exposition qui sort des sentiers battus ! Il s'agit des photographies de Charlie Waite, présentées et vendues par Robin Sullam. Une belle collection !

Charlie Waite est réputé "comme l'un des plus grands photographes de paysages, son style est unique en son genre. Ses sujets transmettent le calme et la sérénité, l'enchantement ou même l'insolite" proclame Robin Sullam, son agent artistique depuis 10 ans. Au fil des cimes, le lac Titicaca, au Pérou ; des paysages de la Bolivie, du Japon, de la Californie ou de la Toscane...

La publication d'une trentaine de livres et l'organisation d'exposition en solo, notamment aux USA, en Europe et au Japon, font que ses images sont reconnues mondialement.

Charlie Waite est né en 1949. Acteur de théâtre, sa carrière de photographe débute "en voyant l'éclairage de la scène, il est fasciné par la lumière" confie Robin Sullam. C'est ainsi que l'artiste passe du théâtre à la photographie.

L'œuvre de Charlie Waite figure dans des collections d'entreprises et elle est aussi très présente dans des collections privées. Sa dernière exposition, cet été, était présentée à l'Académie Royale de Londres.



Art créatif du 18 septembre au 2 octobre

L'association « L'art créatif » regroupe 25 membres, essentiellement des peintres, amateurs, confirmés ou professionnels mais aussi deux sculpteurs.

Le travail présenté était très éclectique, peinture à l'huile et acrylique figurative et abstrait.

Le Villare a reçu 15 membres de cette association pour la première fois à Villers !

Sabine Festa Fleuri, Claudine Miray, Marie-Cécile Fairier, Nicole Verron, Maryline Levy, Caroline Levasseur, Michèle Lhericel, Sylviane Seminel, Sophie Jamme, Claudie Dubois, Clémentine Levasseur, Lucette Santa Maria et Claire Ferreux.



Retour aux sources

Nathalie de Chaumont du 2 au 16 octobre

Nathalie de Chaumont a exposé une soixantaine de toiles au Villare. Au fil des cimaises, des huiles sur toiles, des grands panneaux, des paysages dont une trentaine sur Villers, des intérieurs de maisons... "Tout a commencé à l'âge de 10 ans. J'ai fréquenté l'école Jeanne d'Arc de Villers, qui était située très exactement à la place du Villare où j'expose aujourd'hui ! c'est un beau retour aux sources " confie Nathalie de Chaumont "Dans cette école, il y avait une artiste peintre, madame Morel... C'est elle qui m'a donné le goût à la peinture !"

Du cinéma à la peinture

Nathalie de Chaumont travaillait pour le cinéma "Principalement dans la recherche des lieux de tournage" confie t-elle. L'heure de la retraite a sonné, et c'est ainsi que la peinture a pris une place plus importante dans sa vie. Les oeuvres de Nathalie de Chaumont sont spontanées "Il y a toute une histoire, du début jusqu'à la fin. Mes toiles retranscrivent mes états d'âme qui peuvent être différents durant la réalisation de la toile"



Double exposition, Viviane Douek, peintre et Gérard Bichot, sculpteur du 30 octobre au 13 novembre

Viviane Douek

Après une semaine d'exposition au Quai d'Orsay, à Paris, Viviane Douek a présenté ses oeuvres au Villare.

Au fil des cimaises, les carnets de voyage de l'artiste, "Il y a l'Égypte, la Tanzanie, le Maroc et le jardin d'Eden, ma Normandie à moi » explique Viviane Douek, sourire aux lèvres et écharpe rouge autour du cou. Viviane Douek déborde de vitalité, elle ose, manie, analyse et construit son œuvre avec une volupté, une délectation peu courantes. Les couleurs chatoyantes explosent, elles sont un vrai remède contre la dépression !

Parmi ses oeuvres, il y a "Planter un arbre". "Cette oeuvre a un sens pour

moi, Il y a un palmier, qui représente l'Égypte, mon pays que j'ai dû quitter à l'âge de 16 ans, et un arbre en Normandie, le pays qui m'a adoptée. Cette oeuvre, en fait, c'est le résumé de ma vie », explique l'artiste.

Gérard Bichot

Gérard Bichot est sculpteur sur acier principalement "Je viens d'un monde industriel, et j'arrive à me débrouiller avec un rien. Il y a environ dix ans, j'ai découvert que j'avais une facilité avec les travaux manuels, alors j'ai commencé à créer des petites choses. D'abord avec de la poterie, puis avec de l'acier. J'aime tout ce qui est fusion !" explique ce jeune retraité qui consacre la plupart de son temps à sa passion.

Son travail sur l'acier est sensuel, ludique, poétique, vibrant.. Tantôt taxidermiste-aciériste avec la truite de mer en acier ou la grenouille dandy tout juste sortie des contes de fées...

Tantôt styliste-récupérateur, Gérard Bichot transforme des matériaux. Sa métamorphose le fait entrer dans un univers de création et d'imaginaire. C'est ainsi qu'une vieille portière de voiture devient une robe Chanel ou des fûts d'huile se transforment en robes Dior !

"De l'univers animal, je me suis tourné peu à peu vers l'être humain. J'ai commencé par un buste en acier, puis on m'a demandé de faire des formes plus contemporaines" explique l'artiste. Parmi les oeuvres exposées au Villare, on peut découvrir la maquette "Den's", une sculpture réalisée pour une entreprise, et qui, en taille normale, mesure 5m de haut ! "Elle est visible Quai des Remparts, à Lisieux". Ses facettes sont triangulaires "C'est le symbole des quatre éléments, air, terre, feu, eau. Elle est posée sur un dodécaèdre, symbole du cosmos, parce qu'à mes yeux, la femme représente l'univers"



Animation



Nouveauté!

Atelier de couture spécial Halloween

Les Ateliers de couture Cazamarmaille ont ouvert un atelier de couture éphémère au Villare pendant les vacances de la Toussaint, du 27 au 31 octobre. Les enfants ont pu ainsi réaliser leur costume d'Halloween : sorcières, fantômes... Les modèles, les fournitures, et le matériel étaient fournis, les enfants n'ont apporté que leur envie de coudre, de créer, et de s'amuser !

AGENDA DU VILLARE

- Du 19 au 23 mars. Philippe Chanteloup, une exposition de photographies sur le thème de l'eau.

Les expos



Les bouteilles à la mer de Renée Queruel

Du 18 décembre 2015 au 4 janvier 2016

Renée Queruel est Villersoise. Elle pratique la photo depuis une quinzaine d'années. Spécialisée dans la macro photo, elle aime photographier les gouttes d'eau s'imprégnant des couleurs et des paysages qui les entourent. « Mon plaisir est de grossir l'infiniment petit. Ce sont les photos telles que les je prends avec mon appareil, il n'y a aucune retouche » confie Renée Queruel

Amoureuse du bord de mer et de sa lumière, le projet de réaliser des prises de vue du rivage à travers une bouteille d'eau artificielle est née. Force de travail et après de nombreux essais, la technique s'est affinée "Je suis partie de l'idée de la bouteille à la mer pour faire passer des messages"

Une quarantaine de photos étaient exposées au Villare. A travers les bouteilles, on pouvait reconnaître Villers, ses cabines, la plage, les Vaches Noires... Trouville, Deauville, Honfleur...

Associations

Le social



ANCIENS COMBATTANTS

Jean-Pierre Florentin, nouveau président des Anciens Combattants

L'association des Anciens Combattants de Villers avait perdu son président, Michel Vancoille décédé en août dernier.

"Personne n'a présenté sa candidature depuis la dernière assemblée générale. Donc je me suis proposé afin que cette association perdure, et que les commémorations continuent. On ne peut pas s'arrêter comme ça..." confie Jean-Pierre Florentin.

Jean-Pierre Florentin est né le 26 décembre 1942, il a donc 73 ans. Il habite Villers depuis 1996.

Son père était mineur, et de ce fait "Je n'ai pas fait la guerre parce que j'étais soutien de famille"

Le nouveau bureau a été constitué. Gilbert Leclerc est trésorier, et Jean-Claude Vauxion secrétaire.

Une association qui compte aujourd'hui 50 membres.



AMICALE PARENTS D'ÉLÈVES

"Depuis la rentrée, les opérations menées par l'Amicale des parents d'élèves se sont multipliées : animations sur deux jours pendant la semaine du goût, deux ventes de gâteaux à la sortie des classes, vente de sets de table faits à partir des dessins des enfants et vente de sapins de Noël en partenariat avec la Pépinière Cap Vert à Auberville" énumère Estelle Chevalier, présidente de l'Amicale des Parents d'élèves de l'école Victor Duprez.

"Une tombola de Noël a été organisée, beaucoup de tickets ont été vendus par les élèves pour cette occasion. Le tirage au sort a eu lieu le mardi 15 décembre à l'occasion du goûter de Noël, et plus de quarante lots offerts par les commerçants de Villers sur mer et des alentours ont été distribués, nous en profitons pour les remercier chaleureusement" poursuit-elle.

Sans oublier le mardi 1er décembre, journée très attendue par les enfants, puisqu'ils ont été pris en photo avec le Père Noël.

Projets 2016

■ Mardi 22 mars, un troc livres est organisé, toute la journée à l'école, "Tout le monde est invité à venir acheter des livres, le bénéfice permettra d'aider au financement des sorties scolaires et à l'achat de matériel pédagogique !"

Nouveauté !

Information recyclage

"Nous avons mis en place une collecte de produits scolaires usagés, désormais vous pourrez apporter vos stylos, feutres, surligneurs, critères et correcteurs usagés directement à l'école ! Chaque article récolté permettra de rapporter de l'argent à l'APE".

VILLERS-ACCUEIL

Les nouvelles sorties 2016

- Lundi 28 janvier, conférence sur "la dentelle dans tous ses états" salle Bagot.
- Vendredi 5 février, à 19h30, soirée couscous au restaurant Clos des Pommiers. Tarif : 23 €
- Vendredi 18 mars, une sortie non encore définie...

Une croisière fin avril 2016

- Croisière Hollande et tulipes, Anvers-Rotterdam-Amsterdam, 4 jours.
 - 1er jour. Normandie-Anvers (embarquement)
 - 2ème jour. Anvers-Rotterdam
 - 3ème jour. Rotterdam-Amsterdam, avec visite illuminée en bateau mouche
 - 4ème jour. Amsterdam-Normandie
- Plus de détails sur informations à la permanence du vendredi.

Le club des p'tits loups...

"Nous rappelons que le club des p'tits loups est assuré de nouveau depuis la toussaint 2015, par Nelly Lebailly pendant les petites vacances de Normandie, du mardi au vendredi, de 14 à 16h, pour les enfants à partir de 6 ans, au Villare.

Un nouvel atelier le bridge !

A partir de jeudi 21 janvier 2016
de 14h à 16h
un jeudi sur deux
atelier Bridge avec Françoise Duval.

240

C'est le nombre d'adhérents
à Villers-Accueil

Nouveauté !



Dominique Vanpeene, est élue présidente de Villers-Accueil

Dominique Vanpeene est présidente de Villers-Accueil depuis le 10 décembre 2015. Elle succède à Gilbert Lesaffre, qui a donné sa démission le 8 décembre. Secrétaire depuis trois ans à Villers-Accueil, Dominique Vanpeene connaît bien l'association "La présidence était vacante. Les membres du bureau m'ont tous demandé, à l'unanimité, de prendre la succession de Gilbert Lesaffre. J'ai donc accepté" confie Dominique Vanpeene.

Habituée au milieu associatif

Dominique Vanpeene est habituée au milieu associatif puisqu'elle est vice-présidente, depuis 6 ans, et membre depuis 15 ans à l'association CADASIL France, une association qui est affiliée à Alliance (maladies rares). A Villers, Dominique Vanpeene aide au tri des vêtements de l'association "Familles Villersaises".

Les membres du nouveau bureau

Catherine Vincent et Maud Buhot, vice-présidentes ; Jean-Pierre Gauthier, trésorier et responsable de l'informatique ; Jacqueline Chalencon trésorière adjointe ; Eliane Senjean secrétaire et Mireille Granata secrétaire adjointe.



Lundi 28 janvier, une conférence sur la dentelle

Cette conférence a été initiée dans l'objectif d'approfondir la pratique des vieux métiers au cours des siècles passés.

Au programme de ce lundi 28 janvier, le métier de dentellière pratiqué par nos ancêtres normandes. En particulier, la Blonde de Caen sera présentée. Ce type de dentelle fabriquée en Normandie à partir du XVIIIe siècle et dont l'apogée de la fabrication se situe entre 1820 et 1840. A cette période 10 % de la population du département du Calvados vit de cette production. Concurrencée par la production industrielle, la production cesse en 1867.

Le conférencier sera Michel Bouvot spécialiste de la dentelle Normande. Il est enseignant, musicien, marionnettiste, et président d'une association de dentellières à Caen "Dentelles et Blondes Caen et Courseulles" La conférence sera suivie de démonstrations réalisées par des dentellières.

- Lundi 28 janvier. A 14h30, salle Bagot, conférence sur la dentelle.

Nouveauté!



L'Union commerciale change de nom
Trois questions posées à Patrick Brisson, président de l'association

L'UCIA (L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale) de Villers devient CAV (Commerçants et Artisans de Villers) Pourquoi ?

On trouvait que UCIA faisait trop administratif, et puis c'est le nom que portent toutes les associations commerçantes dans toutes les communes ! Un logo CAV va bientôt voir le jour.

Votre association existe depuis novembre 2014 et vous êtes président depuis juin 2015, où en êtes-vous aujourd'hui ?

L'association a eu plusieurs échanges avec Pierre Aubin, premier adjoint au maire. Nous avons pu obtenir que les travaux rue Foch soient effectués en janvier plutôt qu'en septembre, afin de ne pas pénaliser les commerces.

Notre association commerciale est également un interlocuteur et un relais entre les commerçants et la mairie, mais aussi un lien entre les commerçants et la chambre de commerce pour les problèmes juridiques et administratifs qui peuvent être rencontrés.

D'autre part, l'association diffuse toutes les alertes du plan "vigi commerces"

Qu'est-ce que le plan vigi-commerce ?

C'est un dispositif d'alerte gratuit par SMS qui améliore la sécurité des commerçants. Les alertes sont émises exclusivement par la gendarmerie après contrôle des faits avérés. Cette alerte est utile lorsqu'il y a des faux billets en circulation par exemple...

De ce fait, nous aimerions que les commerçants du Marché et ceux de Villers 2000 viennent nous rejoindre.



La journée des peintres, première manifestation de l'Union Commerciale



Villers a été peinte sous toutes ses facettes en septembre dernier

Une dizaine de peintres professionnels et amateurs étaient disséminés dans la ville. Ils ont peint la gare, la crémèrie, la plage ou le centre ville. Une première manifestation organisée par l'Union Commerciale.

Claudine Codomier vient de Meaux (77). La pluie ne l'a pas empêchée d'installer son chevalet, à l'abri de l'église "J'ai réalisé le presbytère, c'est une belle demeure Normande" confie l'artiste qui a déjà exposé dans des endroits très connus comme Auvers sur Oise.

Réalisé à la manière des impressionnistes, ce tableau a remporté le premier prix, lors de la proclamation des résultats qui a eu lieu début septembre au Villare "Le premier prix donne droit à une exposition gratuite, au Villare, pour la période du 9 au 16 septembre 2016" annonce Patrick Brisson, président de l'Union Commerciale, et organisateur de la manifestation.

"Une manifestation qui sera reconduite samedi 10 septembre 2016, en espérant que la météo sera plus favorable !" ajoute le président.

Résultats. 1ere Claudine Codomier ; 2e Nina Wolmark qui a peint l'église ; 3e Mireille Dugas pour son tableau représentant la plage. Des prix "spéciaux" ont été attribués à Juliette Lory pour avoir peint la crémèrie ; Rosalie Douat et Marie-Ange Belorgey, pour leurs tableaux sur le dinosaure.

Lundi 4 janvier 2016, Patrick Brisson, les commerçants et artisans de Villers et Jean-Paul Durand, maire de Villers, entouré de ses adjoints, ont fêté les rois en compagnie de Nicole Ameline, députée.

JUMELAGE

Un joli premier bilan pour la nouvelle présidente !

Sigrid Rothe est présidente du jumelage depuis le printemps dernier, et déjà les chiffres sont au beau fixe !

■ Dimanche 18 octobre 2015, 17 personnes se sont rendues à Granville en co-voiturage.

Au programme : visite du musée Dior et ses jardins et découverte de l'exposition temporaire "La révolution du New Look". Les participants sont revenus ravis de cette journée.

■ Samedi 7 novembre 2015. Environ 150 personnes ont assisté à la soirée choucroute à la salle panoramique du casino de Villers. Cet évènement a été un succès et a par ailleurs connu un fort engouement. Les réservations étaient closes trois semaines avant ! La soirée était animée par Franck et Régis Ruette.

"Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et leur aide précieuse lors des diverses étapes de cette soirée, organisation, mise en place et rangement de la salle, service..." précise Sigrid Rothe.

■ Samedi 12 et dimanche 13 décembre 2015 de 10h à 18h, le Marché de Noël sur l'esplanade du Villare. Le comité de jumelage a proposé une vente de vin chaud, pain d'épices, biscuits, objets de décoration...

Le Comité de Jumelage recherche des bénévoles pour aider lors des diverses manifestations, ainsi que de nouveaux membres du bureau.

Contact. 06 03 75 69 65 ou 02 31 88 80 01



Samedi 12 mars
A 18h30, salle Bagot
Assemblée générale
du Comité de jumelage



Sortie à Conteville,
en septembre 2015



Dernière réunion de l'année,
le 21 novembre 2015

■ Cotisation annuelle.
une personne 22 € ; couple 34 € ;
jeunes moins de 25 ans et
chômeurs 1 € symbolique.
■ Contact.
Horst Gödicke, Président de
l'APVSM, Tél. 06 22 97 12 41
fossiles-villers@com

ASSOCIATION PALÉONTOLOGIQUE

Bilan 2015

■ Les moins de 25 ans, plus nombreux !
Bilan largement positif, grâce à une bonne participation aux activités proposées, et à un nombre croissant d'adhérents.

Le bilan quantitatif est illustré par un nombre surprenant de nouveaux adhérents, notamment d'habitants de Villers et du Pays d'Auge. Fait particulièrement encourageant, les moins de 25 ans sont devenus plus nombreux depuis que leur cotisation annuelle a été fixée à 1 € symbolique. Même s'ils restent encore largement minoritaires, ces jeunes témoignent par leur présence la volonté affirmée de l'APVSM de rajeunir l'âge moyen de ses adhérents.

Et 2016 ?

Au programme, des sorties sur le terrain, des excursions dans les environs, des visites d'institutions et de musées normands et parisiens, des réunions mensuelles et conférences sont envisagées.

■ Un voyage, sur les traces de l'homme de Tautavel

Comme chaque année, un voyage de trois ou quatre jours est prévu. Après Bruxelles en 2012, la Touraine en 2013, Londres en 2014 et Berlin en 2015, nous allons, en avril 2016, à Perpignan et ses environs, où nous serons reçus par Amélie Vialet, responsable du centre scientifique de Tautavel, haut lieu de l'archéologie française.

■ Les conférences

9 juillet. La paléontologie en Normandie, les crustacés avec Sylvain Charbonnier, Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Paris.
6 août. L'homme de Neandertal en Normandie Dominique Cliquet, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Caen
27 août. Plumes de dinosaures !

Pascal Godefroit, Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.

Le club change de président

L'assemblée générale du pétanque club de Villers-sur-mer s'est tenue le 12 décembre 2015.

Une date inhabituelle, son président Robert Grandjean ayant donné sa démission après six années passées à reconstruire le club et à l'amener là où il est aujourd'hui.

Le nouveau président Gilbert Herbelet souhaite poursuivre le travail entrepris.

Des améliorations, notamment l'éclairage des terrains, ont été envisagées avec Jean-Paul Durand, maire de Villers, et Catherine Vincent, adjointe au maire chargée de la vie associative.

Le bilan sportif de l'année 2015 est plus qu'encourageant puisque quatre joueurs et joueuses se classent parmi les 30 premiers sur environ 570 participants aux concours vétérans, avec une deuxième place pour une de nos joueuses au classement féminin.



De gauche à droite, Jean-Paul Durand, maire de Villers, et le nouveau bureau : Jocelyne Trouillet secrétaire, Gilbert Herbelet président, Daniel Proix trésorier, Louis Leroy vice-président, Francis Delaforge trésorier adjoint et Patricia Delaforge secrétaire adjointe.

TENNIS

Les projets 2016

Le Tennis-Club de Villers (TCV) s'est réuni début janvier pour un bilan 2015, et les projets 2016.

"Le TCV s'est engagé à investir dans des actions promotionnelles pour accroître sa fréquentation et améliorer la satisfaction de ses pratiquants. Pour 2016, son choix s'est porté sur la récréation d'une aire de jeux pour les tous-petits de 2 à 8 ans" annonce Marc Gérondeau, président du TC de Villers "La précédente aire de jeux avait été retirée à juste titre par l'EPIC des sports car elle ne répondait plus aux normes de sécurité. Nous avons proposé à l'EPIC de la recréer à nos frais, à charge pour lui d'en assurer ultérieurement l'exploitation, l'entretien et le contrôle puisqu'elle fera partie d'un ensemble municipal" poursuit le président.

La nouvelle aire de jeux sera implantée sur la pelouse, au même endroit que l'ancienne.

"Notre club dispose d'installations de haut niveau et de moyens financiers raisonnables, il est donc temps de renouveler l'offre textile de notre boutique club, créée en 2011, ainsi que les

tenues d'équipe" Puis le président a lancé un appel "Notre équipe de dirigeants n'est pas suffisamment étoffée, aussi j'invite fortement tous les membres attachés au bon fonctionnement et au développement du TCV à venir nous rejoindre"



Les travaux 2016

Présente à cette réunion, Catherine Vincent, adjointe au maire chargée des associations, et présidente de l'EPIC des sports et des loisirs, a annoncé "Pour 2016, la municipalité a prévu la réfection des cours 2, 4 et 6, et en particuliers les cours 9, 10 et 11 qui sont très abîmés"

ÉQUITATION

Les vacances de la Toussaint aux écuries de Villers

"Ces deux semaines de vacances ont été très sportives aux écuries de la Villedieu. La trentaine de chevaux et poneys a été montée tous les jours par une trentaine d'enfants, jeunes stagiaires et adultes. Dix d'entre eux ont passé et réussi avec succès leur galop, du niveau 1 pour les débutants, au niveau 6 pour les plus confirmés" informe Marie-Laure Guérin, présidente de l'association les Cavaliers de Villers.

La météo des plus agréables a également permis de belles balades à la plage et en forêt.

Halloween

Et pour terminer la semaine, une joyeuse fête Halloween s'est déroulée aux écuries. Petits et grands cavaliers étaient déguisés, de la jolie petite sorcière aux plus effrayants zombies, en passant par un fantôme bien atypique : le poney Rodéo !

La fête a débuté par des jeux à pieds et à poney et a été suivie d'une distribution de bonbons et boissons pour les enfants et leurs parents.

Contacts. Nicolas Martin au 06 80 11 00 05 ou Émilie Carregari au 06 78 78 81 19, Ecuries de la Villedieu, route du Château à Villers sur Mer.



Le Paléospace



Pour Halloween, le Paléospace a proposé "Les nuits des squelettes" durant deux soirées, les samedis 24 et 31 octobre 2015. Le but était de s'amuser, se faire un peu peur et s'émerveiller à la découverte de la "magie" des sciences.



Une fête de la science en nocturne !
La foule s'est pressée dès l'ouverture des portes pour participer au jeu de piste mis en place pour les enfants. C'était aussi l'occasion ou jamais d'aller visiter l'exposition temporaire "Les oiseaux, l'envol des dinosaures" qui s'est terminée le 1er novembre 2015. Une visite qui s'est faite à la lampe de poche, avec un guide.

Des expériences abracadabrantes !
Un apprenti chercheur s'est installé dans la galerie jurassique pour réaliser des tests et des expériences abracadabrantes !
Tout un programme d'animations et de jeux, a accompagné les visiteurs, petits et grands, dans leur déambulation. Les médiateurs scientifiques étaient là pour les guider et partager cette nuit très spéciale. Les enfants ont reconstitué des grands puzzles de dinosaures, en 3D. Et pour finir, les boîtes à toucher qui ont obtenu un grand succès ! Il s'agissait de deviner la partie du squelette qui se cache à l'intérieur : griffe, dent, crâne ?
"De nouvelles idées sont en préparation pour l'an prochain..." annonce Karine Boutillier, directrice du Paléospace.

587
C'est le nombre de personnes, venues pour la plupart déguisées et munies d'une lampe de poche pour découvrir l'exposition plongée dans le noir.



Un nouveau dino de métal au Paléospace

Après les deux dinosaures de verdure installés aux beaux jours devant l'office de tourisme, puis la sculpture installée au rond point d'entrée de Villers, un quatrième dino vient de pointer son nez au Paléospace. Il s'agit d'un stégosaure en métal, installé devant le Paléospace.

Pourquoi cet emplacement ? Pour que les visiteurs puissent se faire prendre en photo devant le monstre de fer, avec le Paléospace en arrière-plan !

D'un musée à l'autre

"Cette œuvre a été réalisée par des élèves du Lycée professionnel Jean Guéhénno de Flers" confie Karine Boutillier, directrice du Paléospace "Ce stégosaure en métal était exposé devant le musée des richesses fossilifères et minérales Les Fosses d'Enfer de Saint Rémy sur Orne" poursuit-elle.

Ce musée vient de fermer ses portes. L'occasion pour la commune de Villers de récupérer cette œuvre gigantesque qui impressionne par ses dimensions ! 7,10 mètres de long et 4 mètres de hauteur, sans oublier son poids, 2 tonnes !

Petit clin d'oeil !

Il s'agit de la représentation en métal d'un stégosaure. La matière, patinée par les années, donne une puissance et une élégance à l'animal. Un dos hérissé de plaques et muni d'une queue entourée d'épines, l'attitude et le mouvement ont bien été restitués.

Ce stégosaure de métal est aussi un petit clin-d'oeil à celui qui est exposé à l'intérieur du musée, réalisé en 3D, en 2014 "Les restes fossiles de cet herbivore ont été retrouvés en Normandie au Fresne d'Argences et datent du Jurassique. La première reconstitution intégrale du squelette de cet animal a été réalisée en 3D, en 2014, et se trouve dans la salle Dinosaures de Normandie du Paléospace".



EXPOSITION MUSEUMS 3D

De New York à Paris, en passant par Londres, Genève et Bâle... Chaussez vos lunettes et partez à la découverte des muséums en 3D !

Museum 3D, c'est une centaine de photos, réalisées comme son nom l'indique, en 3D !

"Ces photographies donnent vie au sujet !" remarque Karine Boutillier, directrice du Paléospace. Et pour cause ! A l'entrée de l'exposition, un tigre en 3D accueille le visiteur. Son regard est non seulement pénétrant, mais il suffit de bouger un peu, de se déplacer légèrement à droite ou à gauche, pour que l'animal 3D nous suive du regard, c'est bluffant !

Effectivement "Ses images permettent de restituer les reliefs de l'objet en superposant deux clichés pris à quelques centimètres d'écart. Puis la magie opère grâce aux lunettes 3D" explique la directrice du musée. Ces oeuvres sont les « anaglyphes » d'Olivier Noaillon.

Un concentré de sept musées !

Un anaglyphe est constitué de deux images superposées, et traitées avec deux couleurs complémentaires.

Olivier Noaillon, photographe, s'est promené dans sept musées emblématiques des sciences naturelles à travers le monde : de New York à Paris, en passant par Genève et la Suisse. "Les photographies présentées permettent aux visiteurs de découvrir ces sept musées sous un angle nouveau".

Au fil des cimaises

L'exposition « museums 3D » regroupe une centaine d'images réparties en plusieurs thématiques. On y découvre des squelettes de dinosaures, des animaux dans leur milieu et des plantes. Certaines photos ont été réalisées dans les musées, d'autres ont été prises au cœur des réserves non visibles du public. Le résultat final, observé à travers des lunettes bicolores, permet de restituer la 3D.

Jusqu'au 15 mars 2016, le Paléospace, rue Jean Moulin, à Villers, accueille l'exposition Museum 3D. Renseignements au 02 31 81 77 60.



Ouvert de 10h à 18h, les week-ends, les vacances scolaires toutes zones et jours fériés.

NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE
Jusqu'au 15 mars !

LE 4e TOURNOI D'ÉCHECS DU PALÉOSPACE

Le Paléospace, en partenariat avec les clubs d'échecs de Dives-sur-mer et de la Rivière St-Sauveur organisait son 4e tournoi d'échecs depuis son ouverture en 2011.

Le tournoi du musée incluait une grande nouveauté cette année pour la région puisque le tournoi fermé, réservé aux huit meilleurs joueurs, se disputait aux échecs basques. "Les participants s'affrontent en double rondes simultanées, 2 parties à la fois, l'une avec les Blancs l'autre avec les Noirs, à la cadence de 20 minutes et 5 secondes par coup" explique Stéphane Croutte, médiateur scientifique et organisateur du tournoi. "Inspirée de David Bronstein, l'idée de cette formule originale est d'être le plus équitable possible en permettant à tous les joueurs de s'affronter avec les deux couleurs. En effet les amateurs du jeu connaissent bien le petit avantage que procurent les Blancs qui débute la partie..." poursuit-il.

Pour le tournoi B, on retrouvait un open classique en 7 parties rapides à la cadence de deux fois 20 minutes qui a réuni 68 participants.

Les joueurs, venant essentiellement de la région ou de Haute-Normandie voire de région parisienne, sont devenus pour la plupart des fidèles de ce rendez-vous échiquéen de fin d'année.

Quelle surprise réservera la 5ème édition ?



PALÉOSPACE, LES CONTES DU MARAIS EN HIVER

Les 28 et 30 décembre, Aurélie Lecorps de la Compagnie Caennaise "Les passeurs de rêves" s'est déplacée au paléospace, pour raconter des histoires. Sur les deux jours, une bonne cinquantaine d'enfants ont écouté "Le petit bêtet rouge" et "Le merle qui veut changer d'habitation".

Une façon ludique et poétique de connaître la faune du marais et l'hibernation des animaux.

Des histoires interactives, où de nombreux accessoires ont ponctué le récit "L'idée est de faire rêver les enfants, et de les accompagner dans leur imaginaire" confie Aurélie Lecorps.

A l'issue du conte, un délicieux goûter et un atelier de bricolage orchestré par Thomas Meschine, médiateur scientifique "Nous avons fabriqué une image à tirette, un peu comme celle des livres pop-up" explique Thomas Meschine.

Et pendant les congés de février... LES ATELIERS STAGES

Atelier-stage « Fossiles, coquillages et crustacés » pour enfants de 5 à 10 ans.

Découvrez les fossiles que l'on trouve aux pieds des vaches et apprenez à les reconnaître. Repartez avec votre carnet de découverte. Durée 1h15

- En février. Du 8 au 12, du 15 au 19, du 22 au 26, le 29 à 16 heures
- En mars. Du 1 au 4 à 16 heures

Retours en images

24 et 25 OCTOBRE

LA 20e FETE DE LA COQUILLE

La coquille Saint-Jacques, mollusque bien célébré pendant deux jours à Villers, a fait le bonheur de milliers de visiteurs, venus parfois de très loin. De mémoire de Villersois "il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu une fête aussi belle !"

Les rues de Villers ont manqué de place, la foule était au rendez-vous, sous un ciel radieux, pour déguster, chanter, acheter la Saint-Jacques vendue à 6 € le kilo avec coquille ou à 20€ les 500g complètement décortiquée.

Côté gastronomie, la coquille cuisinée a connu elle aussi un énorme succès. Préparée avec amour par les cuisiniers « Disciples d'Escoffier » qui délivraient leurs recettes et leurs secrets sous la tente des saveurs, elle a conquis les papilles de tous les gourmets.

Côté animations, les groupes West Celtic Pipes and Drums, Gipsy Band et Orquesta de la calle, ont fait l'unanimité !

La cerise sur le gâteau était très certainement le Collectif Métissé, qui a fait un tabac ! Toute la digue, du poste Mermoz jusqu'au casino et la plage ont accueilli une marée humaine de 7000 personnes !

Il est certain que l'édition 2015 de la Coquille restera une grande date pour les Villersois !

Le Collectif Métissé





20e édition

Fête de la Coquille & des fruits de mer



7000 personnes ont assisté au showcase du Collectif Métissé



L'Espagne à l'honneur



16 OCTOBRE



LES BAINS DE MER, CONFÉRENCE DE YANN LEBAILLIF

Dans une conférence très documentée, Yann Lebaillif a présenté l'avènement des bains de mer, de leur genèse à leur âge d'or, devant 40 spectateurs. D'un petit village de pêcheurs et d'agriculteurs, Villers est devenue une destination prisée dans la deuxième moitié du XIXème siècle lors de l'avènement des bains de mer. Cet engouement est né de l'influence médicale, mêlant croyances parfois surprenantes et bienfaits réels. Il n'était pas rare de se voir administré de l'eau de mer chaude en guise de boisson, faisant partie intégrante du traitement proposé par les médecins. Quoi qu'il en soit, Villers a connu de multiples mutations, un paysage dessiné par les villégiatures bourgeoises et la mode des bains de mer, fondatrice d'un tourisme balnéaire saisonnier, possédant ses propres codes vestimentaires ou comportementaux. De nombreuses traces de cette époque florissante du développement de Villers au 19ème siècle sont encore visibles. L'auditoire a été passionné par le décryptage de ces témoignages de l'Histoire locale.



28 OCTOBRE



NOUVEAUTÉ

UNE KERMESSE DIABOLIQUE POUR PLUS DE 300 MONSTRES !

Une bonne centaine de petits monstres, fantômes, sorcières, et vampires, tous plus effrayants les uns que les autres, a envahi le Villare, pour la fête d'Halloween, le 31 octobre. Tous ces petits monstres avaient rendez-vous aux divers stands de la kermesse diabolique "Tous les stands de la kermesse ont été confectionnés lors des ateliers de Camille, qui se sont déroulés sur toute une semaine" explique Johan Boucher, assistant de production au service animation de l'office de tourisme. Ils se sont donnés à cœur joie pour jouer au morpion diabolique, ou lancer une balle dans l'oeil du cyclope ! À proximité, se tenait l'atelier de maquillage. Plus de cent jolis minois ont été transformés, en quelques minutes, en redoutables petits monstres !



31 OCTOBRE



L'ATELIER DES P'TITS CHEFS

Une vingtaine d'enfants ont réalisé de délicieuses recettes de coquilles Saint-Jacques sous l'oeil attentif des chefs Disciples d'Escoffier.



UNE FÊTE D'HALLOWEEN



TRÈS RÉUSSIE !



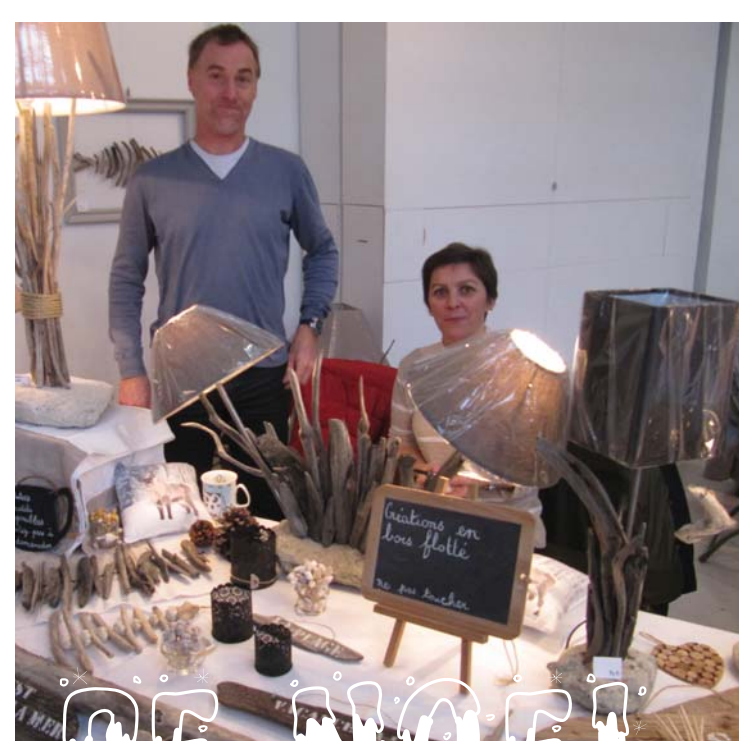
LE CONCOURS DES CITROUILLES

Au milieu des stands de la kermesse, trente-cinq citrouilles étaient exposées, "Elles sont toutes aussi belles et effrayantes les unes que les autres ! Le jury aura du mal à les départager !" remarque une maman "Moi j'aime bien la citrouille-crabe, c'est une idée originale pour le bord de mer" ajoute une autre maman.

Au palmarès des trente-cinq cucurbitacées, le manège de la famille Olympe a remporté la palme, en première place sur le podium. Suivait de très près, en seconde position, la caisse des contes de la famille Chaignon. Et enfin, en troisième position, la famille Jossic choisie pour son bateau hanté. Originalité, complexité et aspect général étaient les critères de sélection. De très beaux cadeaux ont récompensé les récipiendaires, comme des casques audio, des enceintes portatives et toute une série de livres.



L'artisanat d'art, la peinture, la broderie, la décoration, les livres, et le plus attendu, les gourmandises, étaient au rendez-vous du marché de Noël qui a eu lieu les 12 et 13 décembre au Villare. Pas moins d'une trentaine d'exposants ! Plus de 1500 visiteurs sont venus faire leurs emplettes, un record ! Chaque année le marché de Noël fait de plus en plus d'adeptes.



DE NOËL



L'ATELIER DES P'TITS CHEFS

Une vingtaine de petits cuisiniers en herbe, âgés de 6 à 12 ans, ont enfilé toques et tabliers dans les cuisines de la salle panoramique du casino de Villers, afin de préparer de délicieux desserts. Divisés en trois groupes, les enfants ont appris à cuisiner des petites bûches de Noël avec Jacques Collet, des petits beignets de poulet façon nuggets avec Frédéric Mentec et de la guimauve avec Christian Giraud, président des Disciples d'Escoffier.

23 DECEMBRE



23 ET 24 DECEMBRE

RENCONTRE AVEC LE PERE NOEL

Avant sa grande tournée de cadeaux, le Père Noël est venu à Villers pour des rencontres inoubliables !

L'agenda

Février

LES CONGÉS DE FEVRIER

ÉVÉNEMENT !

SAMEDI 20
ET DIMANCHE 21 FEVRIER

6e RENDEZ-VOUS DU
MODÉLISME



Trains, avions, bateaux, voitures,
figurines, dioramas...
Nombreuses animations
Au Villare de 10h à 18h.



ÉVÉNEMENT !

DU MERCREDI 24 FÉVRIER AU
MERCREDI 9 MARS

VILLERS À L'HEURE DU CONTE

- Exposition au Villare, du mercredi 24 février au mercredi 9 mars.
- Spectacle jeune public samedi 27 février, à 15 h salle de cinéma du casino. Dans la limite des places disponibles. Gratuit !



NOUVEAUTÉ

SAMEDI 27 FEVRIER
46e RALLYE DE LA CÔTE FLEURIE

Le grand retour du rallye à Villers !
Regroupement au Paléospace à partir
de 10h .

- A 11 h et 15h, départs pour une épreuve de 16 kilomètres. Accès gratuit !





Mars

DIMANCHE 27 MARS GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Pour les enfants de 3 à 6 ans,
une cueillette en toute sécurité.
Les enfants devront trouver trois
œufs de couleurs différentes qui
seront cachés dans la nature pour
récupérer les friandises auprès
des animateurs.

Pour les grands de 7 à 12 ans, un
parcours ludique ! La
remise de chocolat se fera
à la fin.

■ A 12h15 précises, ren-
dez-vous devant le plan
d'eau du Marais. Gratuit !



LES 26, 27 ET 28 MARS UNE HISTOIRE DE PLAYMOBIL

Les Playmobil envahissent le Villare,
les 26, 27 et 28 mars, une exposition
unique dans le Calvados !

De nombreux dioramas seront expo-
sés ainsi que des stands de ventes et
des animations.

Et cette année, le plus grand cirque
Playmobil du monde ! Des milliers de
personnages, des centaines de véhi-
cules...

Au Villare. Accès gratuit !

De 11h à 19h samedi et dimanche

De 10h à 18h lundi.



Avril

ÉVÈNEMENT !

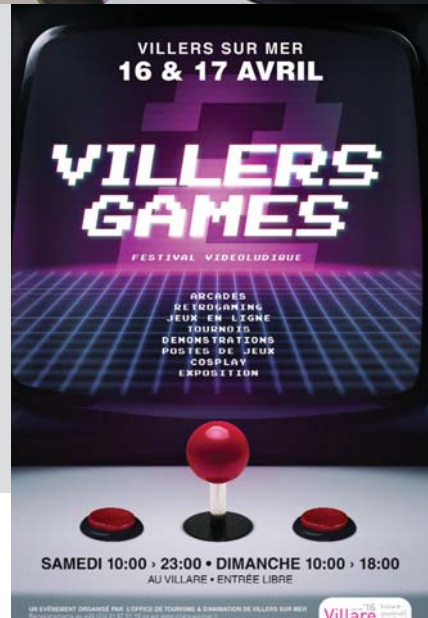
SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL

VILLERS GAMES

Venez en famille ou entre amis jouer
et partager votre passion, ou tout sim-
plement découvrir l'univers ou l'histoire
des jeux vidéo !

Des stands de jeux, des tournois, des
présentations et bien d'autres choses !
Au Villare
Samedi 16. De 10h à 23h (ouverture
en nocturne).

Dimanche 17. De 10h à 18h.



2015 Retour sur les temps forts

SALON
DU
MODÉLISME



EXPO
PLAYMOBIL



SABLE SHOW
The Drunken
Lazy Bastards



NOUVEAUX
TALENTS
Quatuor
Arranoa



FÊTE DE LA
COQUILLE
Collectif
Métissé



Interview



Xavier
Le Guevellou,
directeur
de l'animation
répond à
nos questions

2016, Le point sur les animations

Y aura-t-il de nouvelles animations pour 2016 ?

L'année 2015 a été une année test pour identifier les animations à fort potentiel, avec également la création de nouvelles animations. Nous avons donc aujourd'hui une bonne visibilité sur ce que sera la prochaine saison, qui se construira sur la base 2015 sans nouvelles créations. Nous devons également supprimer quelques animations. Nous devons cependant noter que le Rallye de la Côte fleurie réapparaît à Villers après plusieurs années d'absence, une nouveauté à prendre en compte.

Quelles animations vont être conservées ?
Et pour quelles raisons ?

Une très grande partie de nos animations vont être conservées comme la fête de la coquille, les festival Sable Show et nouveaux talents, Villers Games, l'exposition événement de Playmobil, le rendez-vous du modélisme, les marchés nocturnes, le pique-nique géant ... et bien d'autres. Les temps forts conservés correspondent pour une partie aux événements qui sont le socle de l'image de notre station. L'animation est un point fort de la stratégie touristique de Villers sur mer, nous conservons donc les animations plébiscitées sur l'année 2015 et cherchons à les faire évoluer en 2016 afin de fidéliser les visiteurs.

D'autres vont disparaître ? Pourquoi ?

D'une part, l'office de tourisme et son service animation sont indirectement touchés par les baisses de dotation de l'état, nous participons avec la municipalité à l'effort d'économie qu'exige la situation avec une légère baisse de l'offre d'animations. D'autre part, il nous faut renouveler nos événements au détriment de ceux qui sont à bout de souffle ou qui n'ont été que peu suivis, à l'image du festival de théâtre ou des mercredis farniente de l'été. Nous sommes pragmatiques et cherchons à trouver les meilleurs compromis pour le plaisir des visiteurs et des résidents. Comparativement à d'autres stations, nous sommes relativement préservés et pouvons nous enorgueillir d'avoir un programme d'animations chargé et de qualité. Les animations villerssoises sont loin d'avoir dit leur dernier mot !

Etat civil



Villers, les planches

NAISSANCES

Maë MARLETTI, né le 03 août 2015

Johao BAUDET, né le 28 août 2015

Perrine MARIE, née le 09 septembre 2015

Célia MOREL, née le 17 septembre 2015

Alixia BECHET DEGIOVANNI, née le 04 novembre 2015

MARIAGES

Raphaël SIMON et Amélie STILLITANO,
mariés le 21 août 2015

Rémi MONIER et Aurore PÉRINEAU,
mariés le 10 octobre 2015

Eric LE MOUËL et Alexandra JOURDE,
mariés le 07 novembre 2015

Agnès ROUSSEAU et Vanessa RICOUL,
mariées le 14 novembre 2015

DECES

Chantal RODRIGOT, décédée le 02 septembre 2015

Jacques CAVELIER, décédé le 15 septembre 2015

Roger THURETTE, décédé le 02 octobre 2015

Francisco ALCAÏNA, décédé le 17 octobre 2015

Emric BICHEREL, décédé le 25 novembre 2015

Madeleine VAHÉ, décédée le 29 novembre 2015

La Lettre
de Villers

Directeur de la Publication : Jean-Paul Durand, Maire
Rédaction : Laurence Kieffer assistée de Patricia Forin
Photographies : Laurence Kieffer, Office de Tourisme, associations.
Conception graphique et mise en page : Laurence Kieffer
Impression : Escandre-Sorel - Touques.

Réception. Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 2,59 € à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

VILLERS SUR MER

6^{ÈME} RENDEZ-VOUS DU MODELISME

TRAINS • AVIONS • BATEAUX • VOITURES • FIGURINES • DIORAMAS



ENTRÉE
LIBRE



20 & 21 FEVRIER 2016

NOMBREUSES ANIMATIONS
10^H-18^H SANS INTERRUPTION



LE VILLARE - 26 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 14640 VILLERS SUR MER - WWW.VILLARE.VILLERS.FR

